

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 25 juin 2025 / 29 Dou Al Hija 1446 - N° 3855 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h37 Dohr : 12h50
Aar : 16h41 Maghreb : 20h13 Isha : 21h54

MÉTÉO

Alger	: 35°	21°
Oran	: 32°	21°
Annaba	: 37°	23°
Béjaïa	: 33°	21°
Tamanrasset	: 43°	31°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - MOYEN ORIENT

L'Algérie exprime sa vive inquiétude face à l'escalade croissante au Moyen-Orient

P.3

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Le Premier ministre préside l'ouverture des travaux du 4^e Forum arabe pour l'égalité

P.4

ALGÉRIE - PORTUGAL

Le Premier ministre reçoit le président du Tribunal constitutionnel de la République portugaise

P.24

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Le président de la République reçoit une délégation de la compagnie américaine Chevron



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier au siège de la Présidence de la République, une délégation de la compagnie américaine Chevron. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du PDG de Sonatrach, M. Rachid Hachichi. P.3

INSTALLATIONS GAZIÈRES

Sonatrach a élaboré une feuille de route ambitieuse pour réduire les gaz torchés à 1%

P.6

JUSTICE

Nouvelles facilitations pour le retrait de l'extrait du casier judiciaire

P.4

AGRESSION CONTRE L'IRAN

Téhéran s'engage à accepter un cessez-le-feu sous condition de l'arrêt de l'agression sioniste

P.15

SANTÉ

CALCULS RÉNAUX

5 erreurs alimentaires à éviter

Pp 12-13

FOOTBALL

CAN FÉMININE 2025

Les «Vertes» entament la deuxième phase de préparation à Sidi Moussa

P.22



PATRIMOINE CULTUREL

Conférence à Alger sur le rôle important du cinéma au service de la culture Hassaniya

P.16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Batna : saisie de près de 30.000 capsules psychotropes (Gendarmerie nationale)

P.2

FÊTES

La journée du 1^{er} Moharam chômée et payée

La journée du 1^{er} Moharam annonçant la nouvelle année de l'Hégire 1447 sera chômée et payée, indique hier, la Direction générale de la Fonction publique et le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale dans un communiqué conjoint.

"À l'occasion du nouvel an de l'Hégire et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du 1^{er} Moharam 1447 de l'Hégire est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué.

Toutefois, "les institutions, administrations publiques, établissements, offices et entreprises précitées, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", souligne la même source.

MOUDJAHIDINE

Ouled Djellal : le Moudjahid Mohamed Mezghad inhumé au cimetière de Sidi Khaled

La dépouille du Moudjahid Mohamed Mezghad, décédé à l'âge de 98 ans, a été inhumée lundi après-midi au cimetière de Sidi Khaled, dans la wilaya d'Ouled Djellal, a appris l'APS auprès de la direction des Moudjahidine et des ayants-droits.

La cérémonie d'inhumation du défunt, décédé lundi matin, s'est déroulée en présence des autorités locales de la commune de Sidi Khaled, de membres de la famille révolutionnaire, de cadres de la direction des Moudjahidine et de citoyens, selon la même source.

Mohamed Mezghad, né en 1927 à Sidi Khaled, était membre de l'organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) de 1958 jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, le 5 juillet 1962.

TOURISME

Bouira: un séminaire régional de formation au profit d'inspecteurs de tourisme

Une quarantaine d'inspecteurs de tourisme, issus de 20 wilayas des hauts plateaux, participent à un séminaire régional de formation ouvert lundi au Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT) à Bouira, selon les organisateurs.

Au total, 46 inspecteurs de tourisme issus de 20 wilayas des hauts plateaux prennent part à ce séminaire régional qui s'étalera jusqu'au 25 juin. La rencontre a pour objectif d'"améliorer les performances des inspecteurs de tourisme dans les wilayas concernées, à savoir, Bouira, M'Sila, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Souk Ahras, Guelma, Saïda, Tebessa et Relizane", a expliqué à l'APS la directrice du tourisme et de l'artisanat de Bouira, Mme. Samira Moumen.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
36 décès et 1892 blessés
en une semaine (Protection civile)

Trente-six (36) personnes sont décédées et 1836 autres ont été blessées dans 1512 accidents de la route, survenus du 15 au 21 juin en cours, à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec (04) morts et 53 blessés, dans 47 accidents de la circulation, précise la même source.

Dans le cadre du dispositif relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade, les unités de la Protection civile ont effectué 2011 interventions ayant permis le sauvetage de 1068 personnes d'une mort certaine, ajoute la même source, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer de dix (10) personnes.

Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont effectué 3072 opérations pour l'extinction de 2271 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (170 incendies), Constantine (178) et Blida (125).

S'agissant du dispositif de la lutte contre les feux de forêts, il a été procédé à l'extinction de 175 incendies, durant la même période, conclut le bilan.

SIDI BEL-ABBES

Cérémonie de sortie unifiée d'une promotion d'agents de police

Le Directeur de la formation à la Direction Générale de la Sûreté Nationale, le contrôleur de police Fayçal Hassani, représentant du Directeur Général de la Sûreté Nationale (DGSN), a présidé, mardi à l'Ecole de police Taïbi-Mohamed de Sidi Bel-Abbes, la cérémonie de sortie unifiée d'une promotion d'agents de police issus de cette école, du Centre de formation spécialisé M'hamed-Youssefi de Chlef et du Centre de formation de Sidi Bel-Abbes. A cette occasion, le contrôleur de police Fayçal Hassani a procédé à l'inspection de la promotion, à la prestation de serment des diplômés, puis à la remise des grades et diplômes aux lauréats, avant de donner son accord pour nommer cette promotion du nom du martyr du devoir, l'agent de police El-Hadri Mohamed.

Pour sa part, le directeur de l'Ecole de police Taïbi-Mohamed, le contrôleur de police Boutira Rachid, a indiqué dans son discours que "cette promotion comprend 1.734 agents de police

ayant reçu une formation théorique et pratique dans divers domaines policiers et juridiques, axée sur l'éthique policière, le respect des droits humains, des libertés publiques et des lois de la République, ainsi qu'un entraînement sur le terrain dans différents services opérationnels de la sûreté de wilaya".

SONELGAZ

Réparation d'une grande panne au niveau du réseau de haute tension électrique alimentant plusieurs communes de la capitale

Le Groupe Sonelgaz a réparé, lundi, une grande panne enregistrée au niveau d'un réseau de haute tension électrique assurant l'alimentation de plusieurs communes d'Alger ce qui a permis de rétablir l'électricité en un temps record, a affirmé le porte-parole du groupe, Khalil Hedna.

Dans une déclaration à la presse, M. Hedna a affirmé que la panne qui a touché lundi les communes de Bouzaréah, Ain Benian, Staouali, Zeralda, Cheraga et Draria et une partie de Tixeraine, a été réparée ce qui a permis de rétablir l'approvisionnement en électricité

en "un délai record", et ce, a-t-il dit, grâce "au professionnalisme et à l'intervention efficace des agents de Sonelgaz".

Le porte-parole officiel du Groupe a affirmé que "les équipes de Sonelgaz sont mobilisées sur le terrain pour assurer un service de qualité en matière d'approvisionnement et d'alimentation en électricité".

M. Hedna a rappelé que la société a mis le numéro 3303 à la disposition de ses clients, en cas de panne, de dysfonctionnement ou de coupure de gaz ou d'électricité.

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉBatna : saisie de près
de 30.000 capsules
psychotropes
(Gendarmerie nationale)

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ain Touta (Batna) ont saisi 29.985 capsules psychotropes, a indiqué, mardi, le chef de cette brigade, l'adjudant-chef Farid Nasri.

L'opération, inscrite dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, a fait suite à des informations parvenues aux éléments de la Gendarmerie nationale faisant état que des trafiquants s'apprentent à procéder à la contrebande d'une quantité considérable de substances psychotropes.

L'enquête aussitôt diligentée a abouti à l'arrestation d'un suspect, repris de justice, et à la saisie de 29.985 capsules psychotropes dissimulées dans le tracteur d'une semi-remorque.

Le suspect, âgé de 38 ans devra être présenté devant les autorités judiciaires à l'issue de l'enquête, a ajouté la même source.

Batna : démantèlement
d'un atelier clandestin de
fabrication de produits
chimiques dangereux
(sûreté)

Les éléments de la brigade de l'environnement et de l'urbanisme du service de l'ordre public de la sûreté de wilaya de Batna ont démantelé en coordination avec la direction du commerce, un atelier clandestin de fabrication de produits chimiques dangereux sans autorisation à la cité Kechida de la ville de Batna, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de la cellule de communication de cette sûreté.

Le communiqué a précisé que le propriétaire de l'atelier exerçait l'activité de fabrication de produits dangereux en l'occurrence l'esprit de sel sans autorisation en plus de la non-soumission du produit aux analyses requises, a ajouté le communiqué.

L'opération a permis de saisir 1.600 litres d'une matière première utilisée pour la fabrication de l'esprit de sel, 600 bouteilles pleines de 75 centilitres de contenance et 800 autres bouteilles prêtes à être remplies, selon le document.

Les mesures légales seront engagées contre le propriétaire de l'atelier âgé de 41 ans en coordination par le parquet compétent, a-t-on indiqué.

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Le président de la République reçoit une délégation de la compagnie américaine Chevron

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier au siège de la Présidence de la République, une délégation de la compagnie américaine Chevron.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du PDG de Sonatrach, M. Rachid Hachichi.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience, le vice-président chargé du développement commercial de la compagnie Che-



vron, M. Joe Cook, a précisé que cette rencontre "nous encourage à aller de l'avant dans les négocia-

tions conformément à l'accord de principe et nous nous réjouissons de poursuivre les discussions".

ALGÉRIE - MOYEN ORIENT

L'Algérie exprime sa vive inquiétude face à l'escalade croissante au Moyen-Orient (MAE)

L'Algérie a exprimé, lundi soir, sa vive préoccupation et sa profonde inquiétude face à l'escalade croissante qu'a connue la situation au Moyen-Orient, à la suite des violations de la souveraineté de l'Etat frère du Qatar et de son intégrité territoriale, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étran-

ger et des Affaires africaines. "L'Algérie exprime sa vive préoccupation et sa profonde inquiétude face à l'escalade croissante qu'a connue la situation au Moyen-Orient, à la suite des violations de la souveraineté de l'Etat frère du Qatar et de son intégrité territoriale", lit-on dans le communiqué.

"L'Algérie condamne ces violations flagrantes et

inacceptables et réaffirme sa solidarité ainsi que son soutien à l'Etat frère du Qatar pour surmonter et faire face à cette épreuve", ajoute la même source.

"A la lumière de cette escalade qui ne présage nullement d'un quelconque apaisement ou recul, l'Algérie appelle toutes les parties concernées par la sécurité et la stabilité du Moyen-Orient

à conjuguer leurs efforts afin de faire échec aux plans criminels et destructeurs ourdis contre les Etats et les peuples de la région, à travers l'imposition d'une hégémonie absolue que l'agresseur israélien n'hésite désormais plus à afficher ouvertement en toute impunité et sans reddition de comptes ni de poursuites", conclut la même source.

CONSEIL DE LA NATION

Présentation du projet du nouveau code de procédure pénale

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a présenté, hier devant les membres du Conseil de la nation, le projet du code de procédure pénale.

Lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, M. Boudjemaa a souligné que les amendements proposés s'inscrivaient dans le cadre du "renforcement de l'arsenal juridique national lié au système judiciaire", qui constitue "l'un des principaux axes du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir l'indépendance et la modernisation du secteur, et à répondre aux aspirations des citoyens à une justice forte". "Tous les

concernés dont les avocats, les magistrats et les auxiliaires de justice, ont participé à l'élaboration de ce projet de loi", a ajouté le ministre, soulignant que les dispositions proposées "établissent un juste équilibre entre la sanction pénale infligée aux criminels et leur droit à un procès équitable". Parmi les amendements les plus importants proposés, figurent "l'introduction de mesures alternatives aux poursuites pénales à l'encontre des personnes morales, comme le report des poursuites dans certains délits définis, contre la restitution des fonds, biens et revenus détournés ou transférés à l'étranger ou l'équivalent de leur valeur, et le paiement intégral des montants dus au Trésor public", précise le ministre. Ces amendements prévoient également "la création d'une agence nationale chargée

de la gestion des fonds gelés, saisis ou confisqués pour combler le vide institutionnel en matière de gestion des revenus criminels". Les nouvelles dispositions proposées visent, en outre, selon M. Boudjemaa, à "améliorer la gestion des affaires pénales et à généraliser le système d'ordonnance pénale pour inclure toutes les infractions, ce qui permettra de traiter les affaires simples rapidement et efficacement", outre "la régulation de la gestion des biens saisis".

Le ministre a affirmé par ailleurs, que les nouvelles dispositions permettront de "renforcer les droits des individus, et leurs libertés, notamment à travers la consécration du droit de recours devant le procureur général, et le renforcement des droits de la défense durant toutes les étapes de l'action publique".

ENERGIE

Yassaa: "l'Algérie œuvre à renforcer sa souveraineté technologique et consolider son intégration industrielle"

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaa, a souligné, mardi à Oran, que l'Algérie s'emploie à renforcer sa souveraineté technologique et à consolider son intégration industrielle en localisant les chaînes de valeur stratégiques, notamment dans le secteur de l'énergie solaire.

L'intervenant à l'ouverture de la 12^e édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach (JST 12), M. Yassaa a souligné que "des initiatives concrètes, telles que la production locale de panneaux solaires photovoltaïques, constituent une première étape vers la fabrication d'équipements d'énergie renouvelable", précisant que ce type de projets "mérite d'être élargi et soutenu par le secteur de la recherche et du développement pour renforcer les capacités technologiques nationales".

Il a ajouté que le développement des startups "constitue également un levier fondamental pour atteindre cet objectif".

"Grâce à l'innovation dans les domaines des énergies renouvelables, du stockage, des réseaux intelligents et de la gestion intelligente de l'énergie, ces startups contribuent non seulement à la diversification du mix énergétique, mais aussi à la réduction de la dépendance aux hydrocarbures, tout en assurant un approvisionnement durable, local et résilient", a-t-il mentionné.

Le Secrétaire d'Etat a rappelé que "l'Algérie, riche en ressources fossiles et renouvelables, fait face à un double défi : répondre à la demande croissante d'énergie liée à la croissance démographique, au développement économique et à l'urbanisation, tout en respectant ses engagements internationaux dans la lutte contre le changement climatique".

Il a souligné que ce défi "exige une transition progressive vers un modèle énergétique plus durable, combinant énergies nouvelles et renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre".

Il a estimé que "d'ici 2050, la demande mondiale en énergie continuera d'augmenter rapidement, ce qui fait de la diversification des sources d'énergie une priorité stratégique", ajoutant que cela "inclut la promotion des énergies renouvelables (solaire, éolienne, biomasse, entre autres), ainsi que le développement de méthodes à faible teneur en carbone utilisant le gaz naturel".

Il a, en outre, insisté sur le fait que la transition énergétique "constitue une priorité stratégique pour l'Algérie, nécessitant un cadre réglementaire approprié, des investissements ciblés et un fort engagement en matière de recherche et d'innovation", soulignant l'importance de "renforcer des infrastructures de recherche, ainsi que de former les compétences nationales nécessaires pour soutenir l'innovation dans les secteurs des énergies nouvelles et renouvelables".

Par ailleurs, il a annoncé l'organisation d'une journée d'étude dans le cadre de ces journées scientifiques et techniques, en collaboration avec le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies, visant à rassembler tous les acteurs du secteur en vue de parvenir à un consensus autour de principes directeurs et d'une feuille de route pour développer une stratégie énergétique globale en Algérie.

Le programme de ces journées comprendra également une journée dédiée à la filière de l'hydrogène vert, domaine auquel l'Algérie accorde une grande importance, en visant un développement progressif et efficace à travers la mise en œuvre d'une stratégie nationale fondée sur plusieurs axes, dont la création d'un environnement favorable (cadres réglementaire et institutionnel), le développement du capital humain, les mécanismes de financement, ainsi que la promotion du partenariat et de la coopération internationale.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Le Premier ministre préside l'ouverture des travaux du 4^e Forum arabe pour l'égalité

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (Alger), l'ouverture des travaux du 4^e Forum arabe pour l'égalité, organisé en collaboration avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO).

Dans une allocution prononcée à l'ouverture du forum, le Premier ministre a souligné que cet important événement "permettra d'examiner les voies les mieux à même de soutenir les catégories vulnérables et précaires et de trouver des solutions concrètes et de nouvelles approches contribuant directement et efficacement à la réduction des inégalités pour bâtir des sociétés résilientes, prospères et solidaires, tout en renforçant les partenariats mondiaux en faveur d'une protection sociale inclusive et durable".

Dans ce cadre, M. Larbaoui a passé en revue les réformes globales opérées par l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a réaffirmé son engagement indéfectible à consacrer le caractère social de l'Etat, en tant que principe constant que l'Algérie a préservé depuis son indépendance, tout en veillant sans cesse à adapter sa teneur et ses mécanismes aux exigences de chaque étape suivant les évolutions aux niveaux national et international.

Il, à cet égard, rappelé que l'Algérie avait adopté des politiques publiques destinées essentiellement à "garantir l'égalité entre tous les citoyens pour leur assurer une vie décente, notamment à travers la consécration d'un accès équitable aux services essentiels, la garantie de l'égalité des chances en matière d'emploi et d'investissement, la création de plusieurs mécanismes de soutien aux catégories vulnérables et précaires, et l'intensification des efforts de protection du pouvoir d'achat des personnes et des ménages".

Le système de protection sociale algérien "fait partie intégrante d'un modèle de développement exceptionnel, ayant permis à l'Algérie d'occuper une place de choix à l'échelle continentale en matière d'indice de développement humain et d'opérer un saut qualitatif dans le domaine de la protection sociale, en tant que pilier fondamental pour la réalisation de la justice sociale et de l'égalité, à travers la garantie d'une couverture sociale inclusive", reposant sur plusieurs axes majeurs, a dit le Premier ministre.

Le premier axe concerne le renforcement continu du caractère social de l'Etat, principe consacré par la Déclaration du 1er No-



vembre 1954, qui a jeté les bases de la politique de protection sociale fondée sur le principe de justice et d'égalité des chances, mais aussi par les Constitutions algériennes successives, notamment celle de 2020. A ce titre, le Gouvernement œuvre, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, à renforcer les acquis sociaux, notamment en matière de satisfaction des besoins et de garantie des services essentiels aux citoyens, tout en adoptant une approche basée sur l'amélioration de la qualité de ces services et la garantie de l'égalité d'accès à ceux-ci, ainsi que le soutien aux personnes âgées et à besoins spécifiques.

A cela s'ajoute le secteur de l'habitat, qui bénéficie d'une priorité particulière à travers plusieurs programmes de logement, toutes formules confondues, notamment les logements sociaux au profit des familles à faible revenu, sans parler des efforts visant à renforcer le raccordement aux réseaux d'eau, de gaz et d'électricité, à réaliser la sécurité alimentaire et hydrique et à améliorer la qualité de vie.

Le deuxième axe porte sur l'élargissement de la base des bénéficiaires de la protection sociale, sans exclusion aucune, en assurant une couverture inclusive garantissant à tout un chacun le droit à la protection contre les risques sociaux et économiques et

les accidents du travail.

Il s'agit également de l'instauration de l'allocation chômage destinée à soutenir les jeunes demandeurs d'emploi, de la prolongation du congé de maternité à cinq mois pour les femmes travailleuses, et de la mise en place d'un programme spécial au profit de la famille productive visant à l'autonomiser économiquement et à renforcer sa contribution au développement, dans le cadre d'une vision globale pour le bien-être social et économique.

Le troisième axe concerne la concrétisation du principe de solidarité entre les différentes catégories sociales en tant qu'outil efficace de réduction des disparités sociales et économiques, permettant aux catégories en mesure de travailler de contribuer au financement des caisses dont bénéficient les autres catégories. Quant au quatrième axe, il porte sur l'élaboration d'une stratégie nationale de transformation numérique sous le slogan "Vers une Algérie numérique", en vue de réaliser une transformation numérique intégrée, où la protection sociale est l'une des principales priorités, et ce, en facilitant l'accès aux services, en concrétisation du principe de justice sociale, ce qui permet d'adopter de nombreuses solutions innovantes pour la protection sociale qui représentent l'un des thèmes de cet important forum. M. Larbaoui a, par ailleurs, appelé à

"intensifier le dialogue autour de l'égalité, notamment entre ceux qui élaborent les politiques publiques, les experts et les organisations de la société civile dans la région arabe et ailleurs", rappelant que les principes d'égalité et de non-discrimination "participent des droits de l'homme".

Le Premier ministre a indiqué, dans ce sens, que "l'Algérie est prête à partager son expérience dans ce domaine, dans la continuité de ses efforts inlassables en faveur du développement dans les pays du sud, notamment dans son voisinage direct, à travers des projets dans les domaines de l'enseignement, des soins et des infrastructures, mais aussi en faveur de la consécration de l'égalité d'accès des pays aux sources de financement du développement, à la technologie, aux vaccins et aux aides techniques pour relever les défis, notamment ceux imposés par le changement climatique".

Evoquant le contexte international "extrêmement complexe" dans lequel se tient ce forum, avec une exacerbation des défis politiques, économiques, sociaux et environnementaux, le Premier ministre a souligné "la nécessité de renouer avec les valeurs et principes fondateurs de la communauté internationale et de faire bloc face aux violations qui sapent les fondements élémentaires de la dignité humaine et les principes et bases du droit international", condamnant à nouveau "l'agression barbare et les exactions que subit le peuple palestinien frère, qui continue de faire face à une guerre génocidaire barbare ciblant son existence même, devant l'incapacité de la communauté internationale à lui assurer la protection la plus élémentaire, à lui acheminer les aides humanitaires et à lui permettre d'accéder à ses droits légitimes à l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale".

Les participants à ce forum, placé sous le slogan "Dialogue et solutions", se pencheront sur plusieurs problématiques liées à la capacité des systèmes de protection sociale à traiter les principales formes d'inégalité et passeront en revue les expériences des pays arabes dans la réduction des inégalités et les meilleures pratiques internationales en la matière.

DROITS DE L'HOMME

M. Zaalani met en avant la place particulière des droits de l'Homme en Algérie

Le président du Conseil national des droits de l'Homme, Abdelmadjid Zaalani, a mis en exergue, lundi à Aïn Temouchent, la place particulière qu'occupent les droits de l'Homme en Algérie.

Lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile et du mouvement associatif de la wilaya, M. Zaalani a souligné que "les droits de l'Homme bénéficient d'une place privilégiée en Algérie, à partir du principe fondamental énoncé dans la Déclaration du 1er Novembre 1954, qui affirmait que l'Etat algérien serait de nature sociale".

Il a précisé que l'Algérie œuvre à garantir le droit à l'alimentation à travers la sécurité alimentaire et hydrique, "des efforts colossaux sont déployés dans ce domaine", a-t-il ajouté, en citant notamment les avancées dans le secteur agricole et les projets de dessalement de l'eau de mer.

Lors de sa visite à la wilaya d'Aïn Temouchent, M. Zaalani a également indiqué que "la majorité des décisions issues des Conseils des ministres visent à renforcer les droits de l'Homme en Algérie, notamment en ce qui concerne les droits des femmes, des retraités, la titularisation des contractuels, ainsi que les personnes aux besoins spécifiques".

TOURISME

La valorisation des ressources humaines "indispensable" pour le développement du tourisme (séminaire)

La valorisation des ressources humaines, y compris la formation des inspecteurs du tourisme, "est indispensable" pour le développement et la modernisation du secteur, lequel doit s'adapter aux nouveaux défis et progrès, ont souligné lundi les participants à un Séminaire régional de formation qui se tient à Bouira.

Au 2^e jour du séminaire ouvert lundi au Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT), au nord-est de Bouira, les intervenants ont mis l'accent sur l'importance de sensibiliser les inspecteurs du tourisme sur les différents aspects liés notamment aux procédés d'inspection d'infrastructures hôtelières, aux mécanismes de vulgarisation du potentiel touristique par les applications numériques, et ceux liés aux moyens de sécurité.

Intervenant à l'occasion, M. Abdelaziz Madoui, directeur de la formation au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a souligné que "l'Algérie recèle un important patrimoine culturel, religieux, historique et naturel qui lui permet de devenir une destination touristique privilégiée, mais cela nécessite une valorisation des ressources humaines à travers notamment ce genre de formations".

Dans sa communication, intitulée "L'importance de la formation et de l'amélioration du niveau pour assurer

une meilleure qualité de service touristique", l'orateur a insisté sur la nécessité pour les 46 inspecteurs concernés par la formation (issus de 20 wilayas des Hauts-Plateaux) "d'élargir leurs compétences et connaissances en matière de communication et de langues, ainsi qu'en termes de maîtrise de techniques organisationnelles et administratives et de marketing".

Pour Mme. Maten Naima, vice-directeur de l'organisation et des affaires juridiques au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, "le secteur, moteur du développement économique, social et culturel

dans notre pays, ne pourra pas atteindre ses objectifs sans une organisation juridique claire et globale".

Au cours de la conférence, l'intervenante a fait savoir qu'il existe six textes de lois régissant le secteur du tourisme, à savoir, la loi n° 01-99 du 6 janvier 1999, relative à l'hôtellerie, ainsi que la loi 99-06 du 4 avril 1999 qui définit les règles qui régissent les activités des agences de tourisme et de voyages.

D'autres thèmes liés notamment au volet marketing touristique seront abordés lors de ce séminaire régional qui se clôturera aujourd'hui.

JUSTICE

Nouvelles facilitations pour le retrait de l'extrait du casier judiciaire

Le ministère de la Justice, a indiqué, hier dans un communiqué, que les citoyens peuvent obtenir l'extrait de leur casier judiciaire (bulletin n°3), en présentant la carte d'identité nationale, le passeport ou le permis de conduire biométriques sans avoir à fournir d'autres documents administratifs. "Dans le cadre de la poursuite de la simplification des procédures et de l'amélioration de la performance

du secteur judiciaire, le ministère de la Justice porte à la connaissance des citoyens qu'ils peuvent obtenir l'extrait de leur casier judiciaire (bulletin n°3), simplement en présentant la carte d'identité nationale biométrique, le passeport national biométrique, ou le permis de conduire biométrique, sans avoir à fournir d'autres documents administratifs".

APS

MOSTAGANEM

Distribution prévue de 370 logements publics locatifs dans les communes de Mostaganem et Sidi Ali

Pas moins de 370 logements publics locatifs (LPL) devront être distribués dans les communes de Mostaganem et Sidi-Ali, a-t-on appris des services de la wilaya.

La même source a précisé que les daïras de Mostaganem et Sidi-Ali ont publié, cette semaine, les listes nominatives des bénéficiaires du programme de logements publics locatifs, en fixant un délai de huit jours pour le dépôt des recours auprès de la commission de wilaya compétente.

Ce programme de logements est réparti entre la commune de Mostaganem, avec 270 unités, et la commune de Sidi Ali, avec 100 unités, a-t-on indiqué.

Cette tranche s'ajoute aux logements publics locatifs dont la distribution est également prévue prochainement, notamment dans les communes de Aïn Nouissy



(114 logements),

Mazahrane (45 logements), El Hassiane (37 logements) et Ouled Boughanem (18 logements).

Les services des daïras de Aïn Nouissy, Hassi-Mameche et Achâacha, concernées par la distribution de ces logements, ont déjà an-

noncé les listes des bénéficiaires, ajoute la même source. Depuis le début de l'année en cours, plusieurs quotas de logements publics locatifs ont été distribués dans la wilaya de Mostaganem, répartis entre les communes de Khadra (30 logements), Hadjadj (40 logements) et Bouguirat, en plus de 50 logements publics aidés (LPA) dans la commune de Aïn Nouissy, a fait savoir la même source.

La commune de Aïn Tedles a également bénéficié, avant la fin de l'année écoulée, d'un total de 444 logements publics locatifs, distribués aux bénéficiaires en plusieurs phases, a-t-on rappelé.

AÏN TEMOUCHENT

L'importance des microentreprises dans le développement de l'investissement industriel soulignée

Les participants à une journée d'étude organisée, mardi à Aïn Temouchent, ont souligné l'importance des microentreprises dans le développement de l'investissement industriel, à travers la création de richesses et la génération d'emplois.

Le Directeur régional du commerce et de la promotion des exportations d'Oran, Abdelatif Aïchaoui, a mis en avant, lors de cette rencontre consacrée au soutien des microentreprises dans le développement de l'investissement industriel et des services, que "l'Etat a mis en place des mécanismes juridiques, ainsi qu'un accompagnement financier et technique pour encourager la création de ce type d'entreprises, en raison de leur rôle important dans le renforcement de l'économie nationale, l'augmentation des recettes fiscales locales et la création d'emplois". De son côté, Boualem

Moussi, représentant de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) à Aïn Temouchent, a rappelé les divers dispositifs d'incitation mis en place pour la création d'entreprises, et également pour l'extension des projets d'investissement, aussi bien pour les bénéficiaires précédents de l'appui de l'agence que pour les porteurs de projets n'ayant pas encore bénéficié de financements spécifiques de ce dispositif. Il a également souligné l'importance des centres de développement de l'entrepreneuriat créés au sein des universités, qui sont actuellement en cours de généralisation dans les instituts et centres de formation professionnelle.

Ces structures permettent aux jeunes porteurs de projets de bénéficier d'une formation spécialisée en entrepreneuriat et en gestion efficace de

leurs projets d'investissement, a-t-il appuyé. Par ailleurs, Ryad Kheddami, secrétaire de la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya d'Aïn Temouchent, a insisté sur le rôle d'accompagnement de son institution, notamment à travers l'organisation de sessions de formation spécialisées sur la gestion des microentreprises, les techniques de promotion des produits industriels, ainsi que les méthodes de marketing, encadrées par des spécialistes du domaine.

Cette rencontre, organisée par la Chambre de commerce et de l'industrie locale, a réuni des opérateurs économiques, des investisseurs, ainsi que des représentants de secteurs liés tels que les Douanes, la formation et l'enseignement professionnels, ainsi que la maison de l'entrepreneuriat de l'université Belhadj Bouchaïb d'Aïn Temouchent.

BLIDA

Réception de deux nouveaux hôtels avant la fin 2025

Deux nouveaux hôtels seront réceptionnés et mis en service dans la wilaya de Blida avant la fin de l'année en cours (2025), a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale du tourisme et de l'artisanat.

Ces deux hôtels font partie de neuf (9) projets hôteliers actuellement en cours de réalisation dans la wilaya, a indiqué la directrice du secteur, Souad Larabi, en marge d'une journée d'étude intitulée "Le tourisme, un choix stratégique pour consacrer l'équilibre social et économique", organisée à l'occasion de la Journée nationale du tourisme (25 juin).

Il s'agit, a-t-elle ajouté, d'un hôtel d'une capacité d'accueil de 84 lits, en réalisation dans la région montagnarde de Chrâa, dont les travaux sont achevés à 99 %.

Le deuxième établissement hôtelier, à réceptionner, est implanté au centre-ville de Blida et totalise 60 lits, a-t-elle précisé, notant que la mise en service de ces deux projets portera la capacité d'accueil de la wilaya à 1.220 lits.

La responsable a, également, annoncé le lancement de l'étude technique relative au projet de création d'une zone d'expansion touristique (ZET) à Chiffa à l'horizon 2026. Un projet devant contribuer à la mise en valeur des ressources touristiques de la région.

Le projet de réhabilitation de l'hôtel "Ruisseau des singes" (Anser) à Chiffa sera réceptionné en 2026, selon la même source.

La rencontre, organisée en coordination avec la Fondation algérienne "Sinaat Al-Ghad", avec la participation de plusieurs acteurs du secteur, a vu la présentation d'un nombre de communications axées sur les ressources touristiques de la wilaya et les circuits proposés aux touristes durant la saison estivale.

"La wilaya de Blida est fin prête pour accueillir ses visiteurs dans les meilleures conditions possibles durant la saison estivale", a affirmé, à l'occasion, Mme.Larabi.

MILA

Réception "au 3^e trimestre 2025" de 7 forages destinés au renforcement de l'approvisionnement en eau potable

Sept (7) forages en cours de réalisation dans six communes de la wilaya de Mila et destinés au renforcement de l'approvisionnement en eau potable seront "réceptionnés au cours du troisième trimestre 2025", apprend-on mardi auprès de la direction de l'hydraulique.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de mobilisation des ressources en eau de cette direction, Amar Belghemrani, a précisé que ces forages sont en cours de réalisation dans les communes de Chigara, Aïn Mellouk, Ahmed Rachedi, Bouhatem, Ouled Khelouf et El Ayadi Barbes pour y renforcer l'alimentation en eau de plusieurs agglomérations et mechtas.

Les taux d'avancement des travaux de ces forages varient entre 10 % et 95 % et leurs travaux seront achevés tous "avant la fin du mois de septembre prochain" avant leur équipement, raccordement au réseau électrique et mises en service, selon la même source.

Les services du secteur ont désigné six (6) entreprises pour réaliser six (6) autres forages dont les travaux seront lancés dans "les prochains jours" dans les communes de Grarem Gouga, Terrai Bainane, Chelghoum Laid, Bouhatem, Mechira et Tessala Lemtaï, selon la même cadre.

Des travaux de fonçage de quatre (4) autres forages seront en outre engagés à Ahmed Rachedi, Aïn Beïda Harriche, Aïn Mellouk et Tadjanet "dès l'achèvement des procédures légales nécessaires", a ajouté la même source.

APS

JIJEL

Le nouveau pôle urbain de Bazoul choisi pour l'implantation de 23.000 logements et de 99 équipements publics

Pas moins de 23.000 logements des différentes formules et 99 équipements publics seront implantés dans le nouveau pôle urbain de Bazoul, dans la commune de Taher (Jijel), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

"Dans le cadre des efforts visant à identifier des terrains pour l'implantation de différents projets d'habitat et d'équipements publics dans la wilaya de

Jijel, les services locaux procèdent actuellement à l'étude d'un plan du nouveau pôle urbain de Bazoul dans la commune de Taher en vue d'y implanter 23.000 unités d'habitation", a-t-on précisé de même source. Les services de la wilaya ont ajouté que ce pôle, qui couvre une superficie de 398 hectares, accueillera, en plus de ce quota de logements, 99 équipements publics et différentes structures sportives parmi

lesquelles une future école régionale de football, dont la création avait été décidée lors de la récente visite du ministre des Sports, Walid Sadi.

Le dossier relatif à cet important projet a été approuvé et se trouve en phase de finalisation, tandis que les terrains devant abriter plusieurs projets d'habitat et d'équipements publics ont été déjà choisis dont ceux pour les projets 3.130 logements de la for-

mule location-vente (AADL-3), 300 logements publics locatifs et 1.092 logements promotionnels aidés, en plus de 2 écoles primaires, un collège d'enseignement moyen (CEM) et un lycée. Les services de la wilaya ont tenu, le week-end dernier, une séance de travail regroupant des cadres, des élus locaux, et des universitaires spécialisés de l'université de Jijel afin d'enrichir l'étude de ce pôle.

EL-OUED

Attribution prochaine d'un quota de 320 logements sociaux publics locatifs

Au moins 320 logements de type public locatif (LPL) seront attribués prochainement à leurs bénéficiaires dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Ces logements, dont la liste nominative des bénéficiaires vient d'être rendue publique, sont localisées dans sept (7) communes de la wilaya, dont El-Oued avec 100 unités, Oued El-Alenda avec 20 unités et les 200 unités

restantes réparties équitablement entre les communes d'El-Bayadha, Robbah, Guemmar, Reguiba et El-Magrane, a-t-on détaillé. Le wali d'El-Oued, Larbi Bahloul, a appelé, lors d'une réunion de l'exécutif consacrée à cette opération d'attribution, à l'examen minutieux et transparent des listes des bénéficiaires pour garantir l'équité, sur la base du principe de priorité, conformément aux textes ré-

glementaires définissant les conditions d'attribution du logement social.

Le chef de l'exécutif a fait savoir que les services de la wilaya accordent une grande importance à la concrétisation des différents programmes d'habitat dans la wilaya, instruisant les instances concernées, bureaux d'études et entreprises de réalisation, au respect des délais et des normes de réalisation.

INSTALLATIONS GAZIÈRES

Sonatrach a élaboré une feuille de route ambitieuse pour réduire les gaz torchés à 1%

Le Président-directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a souligné, mardi à Oran, que le groupe a mis en place une feuille de route ambitieuse visant à réduire les gaz torchés à un taux de 1% à l'horizon 2030.



Lors de l'ouverture de la 12e édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach, (JST-12), M. Hachichi a précisé que le groupe s'est fixé l'objectif de "réduire les gaz torchés à 1% d'ici 2030 et de faire passer le taux d'émissions fugitives de méthane dans ses installations gazières à moins de 3%".

Cette démarche, a-t-il expliqué, s'inscrit dans le cadre "des engagements de l'Algérie envers les recommandations de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur les changements climatiques, adoptée en 2015 et ratifiée par notre pays".

Le P-dg de Sonatrach a, par ailleurs, souligné que "la responsabilité environnementale nous impose de réduire notre empreinte carbone et de trouver un équilibre entre les exigences de production et les impératifs de préservation de l'écosystème".

Dans ce contexte, Sonatrach déploie, à travers sa nouvelle politique climatique adoptée en février 2025, "un système efficace de suivi et de

contrôle, en s'appuyant principalement sur ses capacités en recherche et développement, afin de maîtriser l'empreinte carbone", a-t-il précisé.

Il a relevé qu'une transition énergétique réussie "nécessite l'adoption d'un nouveau modèle énergétique dans lequel le gaz se présente comme l'élément de transition privilégié et l'hydrogène comme vecteur clé de décarbonations". La préservation de l'environnement et le développement durable sont "des priorités dans la transition énergétique qui repose sur trois axes", a-t-il indiqué, précisant que "l'un de ces axes concerne les nouveaux défis dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz, confrontés à des mutations profondes qui exigent une recherche constante de solutions scientifiques et pratiques innovantes et plus efficaces pour exploiter les ressources en hydrocarbures".

Il a également souligné que les défis liés à l'exploration en eaux profondes et dans les gisements non conventionnels "nous obligent à

adopter des outils et techniques avancés pour renforcer notre compétitivité et améliorer la rentabilité de nos opérations".

Pour ce même responsable, les données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), ont révélé que le secteur pétrolier et gazier mondial "a investi près de 1.000 milliards de dollars, en 2023, dans l'exploration et le développement, dont une part croissante - environ 15% - est désormais destinée aux technologies numériques et aux solutions à faible émission de carbone".

Par ailleurs, le pilier de la transformation numérique constitue, selon l'intervenant, "un moteur-clé d'efficacité et de transparence au cœur de cette stratégie", ajoutant, dans ce cadre, que Sonatrach œuvre à "intégrer l'intelligence artificielle, l'internet des objets et l'analyse des méga-données dans toutes les chaînes de valeur, ce qui lui permet d'anticiper et de prendre des décisions rapides et précises". Selon M. Hachichi, l'intelligence artificielle (IA) dans l'industrie pétrolière "représente à elle seule un marché en pleine croissance, permettant la prévision des réserves, la maintenance préventive et la réduction des coûts d'exploitation".

La 12e édition des journées scientifiques et techniques de Sonatrach a été inaugurée en présence du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaa, avec la participation d'environ 1.000 participants issus de 32 pays.

76^e RÉUNION DU COMITÉ DE LIAISON DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE

Les pays de la route transsaharienne unanimes sur le projet du corridor économique (Rekhroukh)

La 76e réunion du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), tenue mardi à Alger, reflète la volonté de tous les pays traversés par cette infrastructure à atteindre l'objectif de création d'un corridor économique le long de cette route, a souligné le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh.

"La première des choses qu'on peut retenir à travers cette rencontre, c'est la disponibilité des pays de la transsaharienne à continuer à œuvrer pour atteindre les objectifs du comité.

Ils ont marqué leur présence, quelle que soit la conjoncture.

Ils ont marqué leur intérêt pour le projet de corridor économique", a déclaré M. Rekhroukh, à l'APS, en marge des travaux de cette réunion.

Conçu dans une logique d'intégration économique continentale, le projet de corridor vise à valoriser la transsaharienne, via la facilitation du transit, du

transport, du commerce et la génération d'investissements.

La réunion du CLRT se tient en visio-conférence avec la participation des six pays traversés par la Transsaharienne Alger-Lagos (10.000 Km).

Il s'agit, outre l'Algérie, de la Tunisie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nigeria, ainsi que des représentants de la conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (Cnuced), et d'institutions financières internationales.

Le ministre a relevé, à ce propos, que la tenue de cette session témoigne aussi "d'une volonté collective qui n'a pas faibli, et ne faiblira pas, face aux défis circonstanciels ou géographiques".

Elle reflète, a-t-il insisté, "la maturité de nos institutions continentales et leur capacité à poursuivre leur construction commune et à relever les défis par le dialogue, la coordination et l'échange de points de vue".

Evouant l'engagement

de l'Algérie envers le développement et l'intégration économiques du continent, le ministre a mis en avant l'importance des projets structurants élaborés, dont le projet de la ligne ferroviaire nord-sud, initié par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune.

"C'est une voie ferrée est le meilleur moyen de transport de marchandises, et qui va relier certains pays voisins enclavés, en leur donnant accès aux ports algériens, qui sont en plein travaux d'agrandissement et de modernisation", a-t-il souligné.

Toujours dans cette optique d'intégration via ce futur corridor, M. Rekhroukh a mis l'accent sur l'importance des secteurs économiques de chaque pays membre du CLRT, en vue de mettre au point des projets à même d'accélérer l'intégration économique, à commencer par les zones frontalières.

Avec 90% de taux de réalisation de cette route, a noté le ministre, "il est temps pour le secteur des

travaux publics de passer le flambeau aux secteurs économiques", affirmant que cette démarche s'est d'ores et déjà traduite par l'installation d'un nouveau secrétaire général du CLRT, une instance de facilitation du projet de corridor.

Il s'agit de Mohamed Ould Mohamedi, un économiste, qui sera appelé, a indiqué le ministre, à établir un cadre pratique de coopération entre les Etats membres, en créant un mécanisme de gestion de ce corridor et en le faisant évoluer vers des perspectives prometteuses d'intégration économique et régionale.

Côté algérien, la réunion du CLRT s'est tenue en présence de représentants du ministère des Affaires étrangères et celui du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Dans sa section algérienne (2.400 km), la transsaharienne est entièrement achevée, a affirmé le ministre.

FINANCES

Les modalités d'émission des sukuk souverains fixées (JO)

Les modalités d'émission des sukuk souverains par le Trésor public, un nouvel outil des financements des projets d'infrastructures, ont été fixées par un arrêté paru au Journal officiel (JO) n 38.

Cet arrêté signé par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, intervient en application des dispositions prévues dans la loi de Finances 2025, qui autorisent le Trésor public à émettre des sukuk souverains à la Bourse d'Alger, permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des équipements publics marchands de l'Etat.

Selon ce texte, les sukuk souverains doivent être adossés à des actifs tangibles, à des projets, à des droits de propriété ou à des droits de jouissance.

Ils peuvent être émis sous différentes formes, notamment "Sukuk Ijara", "Sukuk Moucharakaka", "Sukuk Moudaraba", "Sukuk Istisnaa", et "Sukuk Wakala".

Concernant "Sukuk Ijara", les porteurs de ce type de sukuk détiennent des parts dans des actifs tangibles mis en location ou dans l'usufruit de ces actifs, et bénéficient d'une rémunération basée sur le paiement de loyers.

Quant aux "Sukuk Moucharakaka", ses porteurs participent à un projet commun avec partage des profits et des pertes, tandis que les porteurs du type "Sukuk Istisnaa" financent la construction ou la fabrication d'équipements ou d'infrastructures, et bénéficient du produit de leur vente.

Pour les "Sukuk Wakala", ses porteurs mandent une entité pour gérer les fonds au nom des souscripteurs dans des investissements.

L'appel à la souscription aux Sukuk souverains est effectué par décision du ministre des Finances, après l'obtention d'un certificat de conformité aux préceptes de la Charia, délivré par le Haut conseil islamique (HCI).

La décision d'émission des Sukuk souverains doit comporter le montant total à émettre, le nombre de Sukuk souverains, leur valeur nominale et les modalités de souscription et de remboursement, la date d'ouverture et de clôture de la souscription, le rendement estimé, les intervenants dans l'opération d'émission et le rôle de chacun d'eux, ainsi que les conditions de cession et de rachat des Sukuk souverains.

Dans une déclaration à l'APS, le membre du HCI et expert en finance islamique, Mohamed Boujellal, a affirmé que ce nouveau texte vient "compléter le dispositif de financement islamique et concrétiser la volonté de l'Etat de diversifier les ressources de financement, au service de l'économie nationale".

"Cette décision ouvre la voie à l'utilisation et à l'encadrement de cet outil de financement issu des innovations de l'industrie financière islamique, qui se présente comme une alternative aux bons du Trésor et aux obligations classiques, basés sur les taux d'intérêt", a-t-il indiqué.

Il a souligné le rôle important des sukuk dans la réalisation de l'inclusion financière, en plus de fournir des canaux de financement complémentaires aux instruments traditionnels existants.

Le professeur Boujellal, également membre du comité mis en place par le ministère des Finances visant à préparer les conditions nécessaires à l'émission des premiers sukuk souverains en Algérie, a révélé que les travaux de ce comité sont achevés, affirmant que leurs résultats seront annoncés "bientôt".

De son côté, le directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmohoub, a souligné, dans une déclaration à l'APS, l'importance de ce nouvel instrument de financement qui arrive à point nommé pour parachever l'architecture de la finance islamique en Algérie, après le lancement des guichets islamiques au niveau des banques en 2020 et de l'assurance takaful en 2021.

"Cela permettra aux institutions financières algériennes d'investir les fonds déposés dans ce cadre au cours des dernières années à la Bourse d'Alger, via le mécanisme des sukuk souverains, pour participer au financement de projets d'infrastructure", selon le responsable.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL La situation géopolitique est "la plus complexe"

Le monde fait face à la situation géopolitique "la plus complexe" depuis des décennies, a déclaré mardi le nouveau président du Forum économique mondial, Borge Brende, en marge d'un sommet dans la ville chinoise de Tianjin.



"C'est le contexte géopolitique et géoéconomique le plus complexe que nous ayons vu depuis des décennies", a dit Borge Brende.

"Si nous ne parvenons pas à relancer la croissance, nous pourrions malheureusement connaître une décennie de croissance plus faible", a-t-il ajouté.

Plusieurs responsables politiques et acteurs économiques venus du monde entier, participent cette semaine à la rencontre du Forum économique mondial à Tianjin.

Il est pour l'heure "trop tôt" pour évaluer pleinement l'impact de cette guerre commerciale, a estimé

mardi Borge Brende à propos des nouveaux droits de douane introduits par les États-Unis.

"Mais la mondialisation telle que nous l'avons connue a maintenant évolué vers un système différent", a-t-il poursuivi. "Un nouveau chapitre s'ouvre... d'autant que le commerce était le moteur de la croissance".

BANQUE MONDIALE L'Afrique du Sud obtient un prêt de 1,5 milliard de dollars

L'Afrique du Sud a annoncé lundi qu'elle avait obtenu un nouveau prêt de 1,5 milliard de dollars de la Banque mondiale pour relancer sa croissance en berne, en investissant dans les infrastructures de transport et d'énergie.

L'économie la plus industrialisée du continent africain est en difficulté depuis la crise financière mondiale de 2008, entravée par des coupures d'électricité chroniques et des goulots d'étranglement dans les ports et sur le réseau ferroviaire de fret.

Ce prêt "marque une



étape importante pour résoudre les problèmes économiques urgents de l'Afrique du Sud, à savoir une croissance faible et un taux de chômage élevé", a déclaré le ministère des finances dans un communi-

qué. Il s'inscrit dans le cadre du programme de réformes du gouvernement visant à améliorer la fourniture de services de base, et intervient alors que le pays riche en minerais se prépare à accueillir

le sommet du G20 en novembre.

Le Trésor n'a pas précisé quels projets seraient financés par le prêt, mais a indiqué que le financement sur 16 ans incluait une période de franchise d'intérêts de trois ans.

Malgré sa base industrielle, l'économie sud-africaine reste plombée par un taux de chômage de 32%, l'un des plus élevés au monde.

La croissance n'a atteint que 0,6% en 2024, et la banque centrale prévoit un modeste +1,2% pour cette année.

MARCHÉS BOURSISERS Le pétrole perd plus de 7% en fin de séance lundi



Les cours du pétrole ont terminé la séance de lundi en baisse, les investisseurs anticipant des données géopolitiques rassurantes.

Le baril de WTI américain est tombé de 7,22% à 68,51 dollars, revenant aux niveaux auxquels il évoluait avant l'agression sioniste contre l'Iran vendredi 13 juin.

Le baril de Brent de la mer du Nord, référence mondiale, a chuté de 7,18% à 72,07 dollars, revenant lui aussi à des prix plus vus depuis 10 jours.

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse lundi, bénéficiant de la forte baisse des prix du pétrole.

Le Dow Jones a gagné 0,89%, l'indice Nasdaq a pris 0,94% et l'indice élargi S&P 500 a avancé de 0,96%.

Le Brent à 69 dollars

Les prix du pétrole reculent mardi sur les marchés mondiaux, sous l'effet d'un apaisement des craintes de perturbations de l'approvisionnement, en raison de l'évolution de la situation au Moyen-Orient.

Vers 9h30 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, perdait 3,30% à 69,12 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, refluit de 3,28% à 66,26 dollars.

Le dollar recule, lesté par la baisse des prix de l'énergie

Le dollar retombe lundi, après une première partie de séance en hausse, le billet vert décrochant devant la chute des prix du pétrole.

Les cours du pétrole avaient bondi à partir du 13 juin. Cela avait tiré le dollar car une hausse des prix importante est de nature à ce que la Réserve fédérale (Fed) décide de ne pas abaisser ses taux.

La devise américaine profitait aussi d'un statut de valeur dite refuge face aux incertitudes. Mais lundi, les cours de l'or noir ont chuté de plus de 7%.

	Cours de lundi	Cours de vendredi
	19H00 GMT	21H00 GMT
EUR/USD	1,1576	1,1523
EUR/JPY	169,14	168,34
EUR/CHF	0,9403	0,9426
EUR/GBP	0,8559	0,8565
USD/JPY	146,13	146,09
USD/CHF	0,8123	0,8178
GBP/USD	1,3525	1,3451.

APS

MARCHÉS EN ASIE Reflux du pétrole, Bourses revigorées, les yeux sur le Moyen-Orient



Les prix du pétrole continuaient leur dégringolade mardi en Asie.

Vers 02H00 GMT, le baril de WTI américain reculait de 3,28% à 66,26

dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 3,04% à 69,29 dollars.

Les prix de l'or noir continuaient de plonger, après avoir déjà dévissé

de plus de 7% lundi. Vers 02H00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei grimpait de 1,10% à 38.766 points et l'indice élargi Topix de 0,76% à 2.782 points.

La Bourse de Séoul bondissait de 2,46%, Sydney de 1,12%, Taipei s'adjugeait 1,92%. L'indice hongkongais Hang Seng progressait de 1,64%.

Les inquiétudes sur une escalade du conflit au Moyen-Orient s'étant atténuées depuis lundi, les traditionnelles valeurs refuges perdaient de leur éclat.

Vers 02H15 GMT, l'or reculait de 0,66% à 3.346 dollars l'once.

Le billet vert, qui de son côté s'était raffermi ces derniers jours dans un marché effréné, cédait 0,34% face à la monnaie japonaise, à 145,65 yens pour un dollar.

SÉTIF

Ouverture du salon du tourisme, de l'hôtellerie et des voyages avec la participation de 40 exposants

La deuxième édition du salon du tourisme, de l'hôtellerie et des voyages (Explorismo 2025) s'est ouverte mardi à Sétif avec la participation de 40 exposants représentant des agences de voyages, des hôtels, des associations et des artisans de plusieurs wilayas.

Les stands du salon organisé à la salle « The Dome » du centre commercial Park Mall présentent les divers services proposés par les agences de voyages, les complexes thermaux, les établissements hôteliers et les offices locaux de tourisme pour promouvoir les destinations touristiques en Algérie.

En marge de la cérémonie d'ouverture, le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Moussa Zahed, a indiqué que cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée nationale du tourisme (25 juin) et l'ouverture de la saison estivale constitue une opportunité pour présenter, valoriser et développer les potentialités touristiques de

l'Algérie et dynamiser l'investissement touristique à l'échelle locale et nationale. De telles manifestations, a-t-il ajouté, contribuent à renforcer la coordination entre les divers acteurs publics et privés du secteur du tourisme pour mettre en place une stratégie intégrée de relance du tourisme pour en faire un affluent du développement économique durable.

De son côté, le président de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme, Abdelouahab Boulefkhad, a souligné que "le secteur du tourisme représente un fondement essentiel du développement économique national", relevant l'importance de l'encouragement de la coopération



entre les établissements hôteliers et le système bancaire pour booster l'investissement touristique dans le pays.

Les exposants ont salué

l'initiative qui permet de présenter au citoyen les services proposés, notamment par les agences de voyages et les établissements hôteliers et de

mettre en lumière les entraves rencontrées ainsi que les facilités accordées par l'Etat pour le développement et la promotion du secteur.

RELIZANE

Environ 3.000 enfants bénéficieront de sorties vers les plages

Environ 3.000 enfants de la wilaya de Relizane bénéficieront de sorties vers les plages, durant la saison estivale 2025, à-on informé, lundi, auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports. Le chef du service Activités des jeunes, Abdelilah Zabar, a précisé que ces sorties s'inscrivent dans le cadre du programme Plan Bleu de cette saison, grâce auquel les enfants de la wilaya pourront profiter de sorties en mer.

L'opération, encadrée par la direction de la Jeunesse et des Sports, se déroulera par groupes et sera supervisée par les établissements de jeunes et les Complexes sportifs de proximité (CSP), at-il fait savoir. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de ce Plan Bleu, qui débutera au début du mois de juillet et se poursuivra jusqu'à fin août prochain, afin d'assurer la prise en charge des enfants et leur transport vers les plages de la wilaya voisine de Mostaganem. Trois sorties récréatives par semaine sont prévues, a signalé le même responsable, qui a également indiqué qu'un programme d'activités culturelles et de divertissement a été élaboré pour permettre aux enfants de passer d'agréables moments à la plage. Pour rappel, près de 2.800 enfants de la wilaya de Relizane ont subi, durant la saison estivale précédente, des sorties vers les plages dans le cadre du même programme, selon M. Zabar.

NÂAMA

Ouverture de neuf piscines à l'occasion de la saison estivale 2025

Deux piscines semi-olympiques et sept piscines de proximité ont été ouvertes dans la wilaya de Nâama à l'occasion de la saison estivale 2025, a indiqué, mercredi, la direction de la Jeunesse et des Sports. Ces infrastructures sportives, qui ont été rouvertes après avoir été réhabilitées et avoir bénéficié de travaux de maintenance générale, représentent des espaces de détente importants pour les enfants et les jeunes, durant les vacances d'été, et contribuent également à la promotion de la natation dans la wilaya, a souligné le directeur du secteur, Djamel Afeur.

Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer le succès de la saison estivale 2025. Plus de 40 maîtres-nageurs ont été formés par la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et d'activités subaquatiques afin d'encadrer les établissements de baignade ouverts, selon le même responsable. Concernant l'organisation des camps d'été, le secteur a entamé l'élaboration de programmes d'excursions et de destinations touristiques dans le cadre du plan spécial pour l'été 2025, a-t-on précisé.

SAÏDA

Départ du premier groupe d'enfants vers les camps d'été sur les plages



Le premier groupe composé de 100 enfants de la wilaya de Saïda a pris le départ, mardi, pour bénéficier des camps d'été à Oran, dans le cadre de la saison estivale 2025. Le wali de Saïda, Amoumene Mermouri, a donné le coup d'envoi de cette opération

devant le siège de la wilaya. Les enfants se sont dirigés vers la plage "La madrague", dans la wilaya d'Oran, pour y passer leurs vacances estivales. Le directeur de la Jeunesse et des Sports, Ahmed Medhi, a indiqué à l'APS que cette opération sera

suivie par d'autres similaires, portant sur six groupes supplémentaires, pour un total de 650 enfants issus des différentes zones éloignées de la wilaya. Ils bénéficieront également de camps de vacances en bord de mer dans la même wilaya, dans le cadre de la mise en œuvre du programme estival du ministère de la Jeunesse pour l'année 2025. Il a précisé que les enfants bénéficiaires, garçons et filles, sont âgés de 6 à 14 ans et proviennent des différentes communes de la wilaya de Saïda. Ils passeront un séjour de 12 jours, avec un programme varié comprenant des spectacles, des jeux récréatifs ainsi que des compétitions sportives et intellectuelles.

EL TARF - SAISON ESTIVALE

Remise en service après réaménagement de 7 bassins de natation

Sept bassins de natation ont été remis en service dans la wilaya d'El Tarf après avoir fait l'objet d'opérations de réaménagement, apprend-on lundi auprès des services de la wilaya. Ces bassins remis en exploitation avec le début de l'actuelle saison estivale se trouvent dans des établissements de jeunes des communes d'El Tarf, El Kala, Asfour, Besbes, Bouhadjar, Bouthledja et de Ben M'hidi, selon la même source qui a précisé que les opérations de leur réaménagement ont nécessité une enveloppe financière de 46 millions DA. Ces structures de sport et de divertissement ont été dotées des installations nécessaires conformes aux critères techniques garantissant la sécurité



des baigneurs, ont noté les mêmes services qui ont considéré que leur exploitation réduit la pression sur les plages de la wilaya. La corniche de la plage El Modjane d'El Kala d'où a été donné le coup d'envoi de la saison estivale 2025 a bénéficié d'une opération de

réaménagement, ont indiqué les services de la wilaya. Depuis le début de l'année 2025, quatre établissements hôteliers offrant 184 lits ont été mis en service portant les capacités d'accueil de la wilaya à 2.966 lits, a rappelé la même source.

APS

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'Asie se réchauffe près de deux fois plus vite que la moyenne mondiale

L'Asie se réchauffe actuellement près de deux fois plus vite que la moyenne mondiale, ce qui entraîne une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes, faisant payer un lourd tribut aux économies, aux écosystèmes et aux sociétés de la Région, selon un rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), publié lundi.

D'après le rapport de l'OMM sur l'état du climat en Asie en 2024, l'année 2024 occupe le premier ou le deuxième rang des années les plus chaudes jamais enregistrées (en fonction du jeu de données considéré), avec des vagues de chaleur étendues et prolongées.

La tendance au réchauffement entre 1991 et 2024 a quasiment doublé par rapport à celle de la période 1961-1990. En 2024, une superficie océanique record a été touchée par des vagues de chaleur.

Jamais des températures de surface de la mer aussi élevées n'avaient été enregistrées. En effet, en Asie, le taux de réchauffement décennal de la mer en surface a été près de deux fois supérieur à la moyenne mondiale.

L'élévation du niveau de la mer sur les littoraux asiatiques de l'océan Pacifique et de l'océan Indien a dépassé la moyenne mondiale, ce qui accroît les risques pour les zones côtières de faible alti-



tude. Aussi, la diminution des chutes de neige en hiver et la chaleur estivale extrême dans

le centre de l'Himalaya et le Tian Shan ont eu un effet dévastateur sur les glaciers. Au

total, 23 des 24 glaciers ont subi une perte de masse, entraînant une augmentation des dangers

tels que les crues dues aux débordements des lacs glaciaires et les glissements de terrain, ainsi que des risques à long terme pour la sécurité de l'approvisionnement en eau.

Par ailleurs, les précipitations extrêmes ont fait des ravages et une multitude de victimes dans nombre de pays de la Région. Les cyclones tropicaux ont semé la destruction, tandis que les sécheresses causaient de lourdes pertes économiques et agricoles.

"Au moyen d'indicateurs clés, tels que la température de surface, la masse glaciaire et le niveau de la mer, le rapport de l'OMM sur l'état du climat en Asie met en évidence une évolution climatique qui aura des répercussions majeures sur les sociétés, les économies et les écosystèmes de la Région", a déclaré la Secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, soulignant que les phénomènes météorologiques extrêmes "font déjà des ravages inacceptables".

ETATS UNIS

Le pays frappés par leur première vague de chaleur «extrême» de l'année

Une vague de chaleur "extrême" s'abat lundi sur la côte est américaine, avec un mercure attendu près des 40 degrés dans la région métropolitaine de New York, qui pousse des habitants à se réfugier dans des "îlots de rafraîchissement".

Le premier épisode important de forte chaleur cette année aux Etats-Unis a commencé ce week-end pour atteindre un pic lundi dans les grandes agglomérations de Washington, Baltimore, Philadelphie et New York.

"Cette chaleur extrême ne sera pas seulement inconfortable et oppressante pour les New-Yorkais. Elle sera brutale et dange-

reuse si vous ne prenez pas les mesures nécessaires", a prévenu le maire de New York, Eric Adams, précisant que "chaque année plus de 500 personnes meurent de chaleur" dans la métropole de plus de 8 millions d'habitants.

Les autorités locales ont demandé à la population âgée ou vulnérable, en raison de troubles respiratoires ou par manque d'accès à la climatisation, de s'hydrater ou de se diriger vers les "cooling centers", îlots de rafraîchissement, comme des bibliothèques alors qu'une chaleur étouffante et collante enveloppait la ville lundi. L'intensité et la durée de cette vague de

chaleur la rend "extrêmement dangereuse pour n'importe qui sans rafraîchissement ou hydratation", martèlent les services météorologiques américains (NWS), rappelant que la chaleur extrême constitue la première cause de mortalité liée à la météo. "Une intense crête barométrique, stationnée sur la moitié est du pays, continuera de générer une vague de chaleur extrêmement dangereuse cette semaine.

Les effets du risque de chaleur extrême s'étendront du Midwest au centre de l'Atlantique aujourd'hui.

Ce niveau de risque de chaleur est connu pour être rare (...) avec peu ou pas de

répit pendant la nuit", prévient le NWS. Selon les scientifiques, les canicules à répétition sont un marqueur sans équivoque du réchauffement de la planète et ces vagues de chaleur sont appelées à encore se multiplier, s'allonger et s'intensifier. L'année 2024 fut l'année la plus chaude jamais enregistrée aux Etats-Unis (hors Alaska et Hawaï) comme dans le monde entier.

2024 fut aussi la première année à dépasser la limite de 1,5 C de réchauffement fixée par l'accord de Paris sur le climat, selon l'Organisation météorologique mondiale, une agence de l'ONU.

ITALIE

Démantèlement d'un réseau d'acheminement du haschisch depuis le Maroc

Les services italiens spécialisés dans les crimes financiers, le trafic de drogue et l'application des lois douanières ont démantelé à Rome un réseau international de trafic de haschisch et de marijuana depuis le Maroc, rapportant les médias italiens.

Selon ces sources, saisir des individus ont été visés par des mesures de précaution, treize ont été incarcérés et trois autres ont été placés en résidence surveillée, dans le cadre d'une enquête dirigée par le bureau du procureur antimafia de Rome et exécutée par l'Unité de police économique et financière (GICO). Le gang exploite un système hiérarchique, important plus de 1,4 tonne de haschisch et de marijuana du Maroc via l'Espagne, en utilisant le transport routier à travers la frontière italienne, selon les médias locaux. Les drogues étaient distribuées aux grossistes desservant les quartiers de Rome comme Don Bosco, Pigneto, Spinaceto et Capannelle, ainsi que des provinces voisines, y compris Latina. Un "fonds commun" était maintenu pour rémunérer les membres et soutenir les associés emprisonnés et leurs familles, renforçant ainsi la cohésion du groupe. Lors de cette opération, les enquêteurs ont saisi plus de 660 kg de haschisch, plus de 50 kg de marijuana, des armes à feu, des véhicules modifiés avec des compartiments cachés, outre des dispositifs de communication cryptés.

Les accusations portées contre les suspects incluent le trafic international de drogue, la possession illégale d'armes, le vol, le recel de biens volés et le blanchiment d'argent. Plusieurs réseaux de trafic de drogue impliquant le Maroc ont été démantelés au cours de ces derniers mois dans plusieurs pays européens notamment l'Espagne dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants en provenance du Maroc, premier producteur mondial de haschisch et source principale d'approvisionnement pour le marché européen.

APS

GRÈCE - INCENDIES

L'île de Chios placée en état d'urgence

L'île grecque de Chios, dans le nord-est de la mer Egée, a été placée en état d'urgence en raison d'importants incendies qui la ravagent depuis dimanche, a annoncé lundi le ministre de la Protection civile Yiannis Kefalogiannis.

"L'état d'urgence a été déclaré sur l'île afin que la municipalité puisse immédiatement procéder aux actions nécessaires", a souligné le ministre qui s'est rendu sur cette île, la 5e plus grande de Grèce.

Le porte-parole du gouvernement, Pavlos Marinakis, a appelé lundi les habitants à la "plus grande prudence", et à suivre les instructions des autorités. Quelque 190 pompiers, 38 véhicules, 13 hélicoptères et quatre bombardiers d'eau sont actuellement déployés à Chios qui fait face à cinq dépôts de feux différents, selon les

pompiers. Lundi "170 pompiers et 30 véhicules sont attendus" en renfort, a aussi précisé M. Kefalogiannis. Avec des vents violents, d'intensité six sur l'échelle de Beaufort, "la situation est très difficile", a déclaré le maire de Chios, Yiannis Malafis, interrogé par le site d'information grec iEidiseis. "Si le vent s'arrêtait un peu, nous pourrions maîtriser cet incendie.

Mais le vent n'a absolument pas cessé" depuis dimanche, a-t-il aussi ajouté. Dimanche, une dizaine de localités et des centaines de demandeurs d'asile se trouvant dans un centre d'accueil avaient été évacués. Lundi, sept villages ont de nouveau dû être évacués.

La Grèce, pays méditerranéen frappé par le changement climatique, est particulièrement vulnérable aux incendies chaque été, alimentés par



des vents violents, la sécheresse et de hautes températures.

Le pays s'attend à une vague de chaleur importante ces prochains jours avec des températures pouvant dépasser les 40 C localement, en particulier à Athènes, selon les prévisions météorologiques.

MÉDÉA

Prise en charge médicale au profit de 650 enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale

Six-cent-cinquante (650) enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) et personnes aux besoins spécifiques vont bénéficier d'une prise en charge médicale à la faveur du camp médico-chirurgical mis en place à Médéa du 19 au 24 juin courant, a indiqué, jeudi, la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme. Ibtissem Hamlaoui. Initié avec le concours de l'association "Amel El-Hayat" pour la protection des enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et le staff médical de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa, "cette action de solidarité illustre la forte implication de la société civile dans la prise en charge et l'accompagnement de ces catégories de la société", a déclaré la présidente de l'Observatoire à l'occasion du lancement de ce camp médico-chirurgical.

L'Observatoire national de la société civile s'est intégré pleinement dans cette dynamique sociale visant à assurer une prise en charge et un accompagnement à la hauteur des attentes des enfants souffrants de paralysie cérébrale et les personnes aux besoins spécifiques", a ajouté Mme. Hamlaoui qui a procédé, lors de cet événement médical, à la distribution d'une vingtaine de chaises roulantes au profit d'enfants de la wilaya atteints de cette pathologie.

Elle a révélé, par ailleurs, qu'environ 8000 enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) ont bénéficié, depuis le début de l'année, d'examen médicaux et d'interventions chirurgicales dans le cadre des camps médicaux chirurgicaux organisés dans de nombreuses wilayas du pays. A noter, six boxes de consultations médicales sont installés au niveau de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa à la faveur de ce camp médico-chirurgical de quatre jours et concernent des spécialités, telles que la neurochirurgie, la chirurgie pédiatrique, la neurologie, l'ophtalmologie, l'oto-rhino-laryngologie (ORL) et la psychologie en prévision de la programmation des interventions chirurgicales pour les enfants qui en ont besoin, a-t-on signalé au niveau de cet établissement hospitalier.

KHENCHELA

Recrutement de 19 médecins généralistes et spécialistes à l'hôpital Ahmed Ben Bella

Dix-neuf (19) médecins généralistes et spécialistes viennent d'être recrutés par l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed Ben Bella de la ville de Khenchela, apprend-on dimanche auprès de son directeur, Youcef Djihad Chouchene. Le même responsable a précisé que "dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des patients, 14 médecins généralistes ont été recrutés par l'hôpital Ahmed Ben Bella qui s'ajoutent à 5 médecins spécialistes précédemment recrutés pour renforcer le staff médical de l'établissement".

Les praticiens spécialistes dernièrement recrutés sont spécialisés en neurochirurgie, endocrinologie et diabétologie, chirurgie générale, chirurgie orthopédique et traumatologie, a précisé la même source. Outre leur travail au sein de l'hôpital, ces médecins spécialistes effectueront des consultations au niveau des structures de santé relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Khenchela, précise le même responsable.

Ces recrutements visent à rattraper le déficit en soins dans certaines spécialités, améliorer la qualité des prestations sanitaires et la prise en charge médicale et chirurgicale, a affirmé M. Chouchene.

Le service des ressources et planification de la direction de la santé de la wilaya avait signalé fin 2024 un déficit en matière de prise en charge médicale au niveau de l'hôpital Ahmed Ben Bella estimé à 14 médecins généralistes et 15 autres spécialistes suite à quoi une opération de recrutement a été ouverte au niveau de cet établissement hospitalier, rappelle-t-on.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Des équipes médicales des deux pays réalisent des greffes de rein à Alger

Une équipe médicale mauritanienne participe, aux côtés d'équipes médicales algériennes à des opérations de transplantation rénale qui ont débuté lundi à Alger, dans le cadre d'un programme de coopération bilatérale visant à renforcer les compétences des équipes médicales mauritaniennes dans le domaine de la transplantation d'organes, indique un communiqué du ministère.



Dans le cadre du "renforcement de la coopération sanitaire entre l'Algérie et la Mauritanie et de la volonté des deux pays frères de raffermir leur partenariat et d'échanger leurs expertises dans des spécialités médicales pointues, une délégation médicale mauritanienne est arrivée, dimanche à Alger, composée de 7 professeurs et médecins spécialistes dans les domaines de la chirurgie générale, de la chirurgie cardiaque, de la chirurgie

pédiatrique, de l'urologie et des maladies rénales", précise le communiqué. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération bilatérale visant à renforcer les capacités et les compétences du personnel médical mauritanien dans le domaine de la transplantation d'organes, notamment la transplantation rénale".

A ce titre, l'équipe médicale mauritanienne participe, aux côtés des

équipes algériennes, à quatre (04) interventions de greffe de rein prévues, lundi et mardi, dont une en faveur d'un enfant".

Cette initiative constitue "une occasion d'échange de connaissances et d'expériences médicales entre les équipes sanitaires des deux pays et reflète leur engagement commun en faveur du renforcement de la santé publique dans les deux pays", conclut le communiqué.

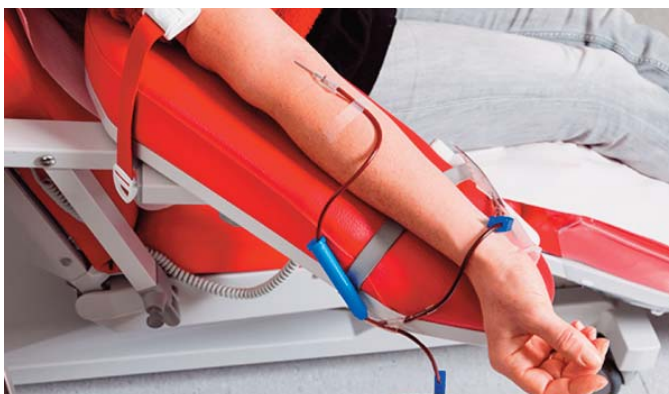
ORAN

Lancement de la deuxième phase de la campagne nationale de don de sang de la Sûreté nationale

Le coup d'envoi de la deuxième phase de la 19^e édition de la campagne nationale annuelle de don de sang, organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a été donné, lundi au Centre régional des analyses médicales et d'imagerie de la Sûreté nationale "Mohamed Hamidou Boumediene" d'Oran.

La cérémonie de lancement a été présidée par la Contrôleur générale de police, Selma Madi, Directrice de la santé, de l'action sociale et des activités sportives à la DGSN, accompagnée de l'Inspecteur régional de police de l'Ouest et Contrôleur général de police, Moussa Belabbès, et du Contrôleur de police et Chef de la Sûreté de wilaya d'Oran, Abdelhakim Berghouti.

Cette campagne, que la Direction générale de la sûreté nationale organise régulièrement au sein de ses effectifs, est menée en coordination avec l'Agence nationale du sang et la Fédération algérienne des donneurs de sang. Elle s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée



mondiale des donneurs de sang (14 juin), et reflète "la volonté de la DGSN de promouvoir les valeurs de solidarité humaine, de responsabilité et de coopération de proximité entre les différentes catégories sociales", a déclaré à la presse le Commissaire de police Sofiane Zouaki, Chef du bureau des expertises médicales à la DGSN.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour garantir la réussite de cette campagne, en conformité avec les

normes sanitaires en vigueur et en collaboration avec les institutions concernées, a-t-il ajouté.

De son côté, la Directrice générale de l'Agence nationale du sang, Houria Tewafdit, a salué l'engagement de la Sûreté nationale dans cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 26 juin, appelant les institutions publiques, privées ainsi que les citoyens à y participer activement. Lors de la première phase de cette campagne, organisée en février der-

nier, 8.000 poches de sang de différents groupes sanguins avaient été collectées, a-t-elle ajouté, appelant les citoyens à faire don de leur sang, notamment durant la période estivale. De son côté, Sihem Khadidja Cherif, représentante de la Fédération nationale des donneurs de sang pour les wilayas de l'Ouest, a souligné que ce genre d'initiatives participe au renforcement et à la promotion de l'action humanitaire.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 56077 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 56077 martyrs et 131848 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 79 martyrs et 289 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 5759 Palestiniens sont tombés en martyrs et 19807 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nom-

breuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendent l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 49 martyrs et plus de 197 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 516 martyrs et plus de 3799 blessés. Un accord de cessez-

le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

SOUDAN

Le conflit et la maladie mettent en danger des millions d'enfants soudanais : ONU



Le conflit militaire en cours et les foyers d'épidémie cette année, avec la mort d'un homme de 52 ans, a annoncé samedi le ministère de la Santé.

Les enfants représentent près de la moitié des 30 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire au Soudan et la moitié des 12 millions de personnes déplacées depuis l'éclatement de la guerre civile en avril 2023. Ceux qui sont séparés de leur famille

ou non-accompagnés sont exposés à des risques accrus de mauvais traitements, d'exploitation ou de traumatisme, a souligné le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Avec la poursuite du conflit au Soudan, les enfants du pays ont un besoin urgent de services de protection.

Pourtant, du fait du manque de fonds, moins de 18% des enfants dans le besoin ont reçu le soutien dont ils ont un besoin cri-

tique depuis le début de l'année, selon ce bureau. La maladie prélevé aussi un lourd tribut sur les enfants du Soudan. Depuis l'apparition du choléra dans ce pays en juillet 2024, le ministère fédéral de la Santé a recensé plus de 80.000 cas présumés et plus de 2.000 décès. Cela comprend près de 7.300 cas et plus de 230 décès affectant les enfants de moins de 5 ans, selon l'OCHA. Le Soudan est également confronté à une épidémie de rougeole. Depuis

le début de l'année, plus de 2.200 cas présumés, dont cinq décès, ont été enregistrés dans le pays, et plus de 60% des cas affectent des enfants de moins de 5 ans. Les partenaires de l'ONU travaillant dans le secteur de la santé sont massivement confrontés à l'épidémie de rougeole. Comme pour la réponse au choléra, cependant, les efforts sont freinés par des manques de données sur les cas de maladie, ainsi que par des pénuries graves de médicaments, de fournitures médicales et de personnel formé, selon l'OCHA. Le bureau a appelé à un arrêt immédiat des hostilités et à un accès humanitaire sans entrave afin que les Nations unies et leurs partenaires puissent intensifier le soutien aux enfants et aux autres civils qui en ont désespérément besoin.

CAMBODGE

5^e cas mortel de grippe aviaire cette année

Le Cambodge a enregistré son cinquième décès dû à la grippe aviaire cette année, avec la mort d'un homme de 52 ans, a annoncé samedi le ministère de la Santé.

"Un villageois de la province orientale de Svay Rieng est décédé jeudi, des tests ayant confirmé qu'il avait contracté le virus de la grippe aviaire H5N1", a indiqué le ministère

cambodgien de la Santé, dans un communiqué. "La victime a touché des poulets malades et morts, deux jours avant de tomber malade", a-t-il précisé, ajoutant que l'homme avait "de la fièvre, de la toux et des difficultés respiratoires" avant de mourir à l'hôpital.

Le mois dernier, le Cambodge avait enregistré son quatrième décès

de la grippe aviaire cette année avec la mort d'un garçon de 11 ans. Le virus H5N1 est généralement transmis aux humains après un contact avec des oiseaux infectés ou dans des environnements à haut risque, comme les fermes ou les marchés d'animaux vivants. Toutefois, la probabilité de transmission aux humains reste rare.

IRAN

Le nombre de martyrs suite à l'agression sioniste dépasse les 600



Le ministre iranien de la Santé, Mohammad Reza Zafarghandi, a indiqué mardi que 606 personnes sont tombées en martyrs et 5332 autres ont été blessées suite à l'agression menée par l'entité sioniste contre l'Iran.

Le ministre iranien a décrit les dernières 24 heures comme ayant été le théâtre des "attaques et agressions les plus horribles" menées par l'entité sioniste depuis le début de son agression le 13 juin, faisant 104 martyrs et 1.342 blessés.

L'Iran a affiché son engagement à mettre fin à ses frappes de riposte contre l'entité sioniste sous condition que celle-ci cesse son agression, réagissant à des informations relayées par des médias et sur les réseaux sociaux sur un cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste, annoncé lundi soir par le président américain Donald Trump.

PALUDISME

Plus de 300 morts au Zimbabwe



Au moins 317 personnes sont mortes du paludisme au Zimbabwe depuis le début de 2025, a rapporté lundi le ministère zimbabwéen de la Santé et de l'Enfance.

Dans son dernier bulletin d'information sur la situation du paludisme dans le pays, le ministère indique qu'au cours des 23 premières semaines de 2025, le Zimbabwe a enregistré 125 foyers de paludisme, dont 121 ont été maîtrisés.

Cette multiplication de foyers plus tôt dans l'année a été alimentée par l'augmentation des précipitations, par les fluctuations des températures, et par l'essor des activités économiques en extérieur telles qu'activité minière artisanale, la culture du tabac, le jardinage commercial et le commerce transfrontalier, qui ont accru l'exposition aux piqûres de moustique, selon le ministère.

APS

CALCULS RÉNAUX

5 erreurs alimentaires à éviter

Les calculs rénaux sont des "cailloux" de taille variable qui se forment dans les reins. Quand ils migrent vers les voies urinaires, cela provoque une crise de colique néphrétique, extrêmement douloureuse. Découvrez les erreurs alimentaires à ne pas faire pour éviter les récidives.

Les calculs rénaux sont des cailloux de taille variable qui se forment dans les reins à partir de certains composants de l'urine.

Ils sont généralement éliminés par les urines, mais parfois ils migrent vers les voies urinaires, ce qui entraîne des douleurs soudaines extrêmement vives appelées "coliques néphrétiques". Ce n'est pas le caillou lui-même qui fait mal, mais la dilatation des voies urinaires.

1/5 - Un régime trop pauvre en calcium. Les calculs rénaux étant composés en grande majorité de calcium, on s'imaginerait qu'il suffit de moins consommer d'aliments riches en calcium pour faire baisser le risque. Or, selon une étude de l'Université de Harvard, les personnes qui ont un régime riche en calcium (produits laitiers par exemple) souffrent moins de calculs rénaux que les personnes qui réduisent leurs apports de ce nutriment.

Tout simplement parce que les oxalates (des oxydants présents dans le corps) qui se lient normalement au calcium dans le tube digestif, vont se lier au calcium dans l'urine et déclencher ainsi la formation de calculs.



2/5 - Un régime trop riche en légumes-feuilles. Vous adorez la salade d'épinards, la rhubarbe et les betteraves ? Rien que des aliments très sains a priori si ce n'est que ces légumes-feuilles sont très riches en

oxalates dont on vient de vous parler. Et lorsque la concentration en oxalates est trop élevée, ceux-ci se concentrent dans l'urine et provoquent la formation de calculs.

3/5 - Un régime trop riche en sel.

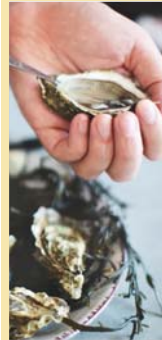
On le sait, la consommation excessive de sel est mauvaise pour la santé cardiovasculaire. L'OMS recommande d'ailleurs de ne pas dépasser 5 g de sel (l'équivalent d'une cuillère à café) par jour. Mais ce que

l'on sait moins, c'est que l'apport en sel est également mauvais pour les reins car lorsque l'apport en sodium augmente, cela incite les reins à excréter une grosse quantité de calcium, ce qui augmente le risque de calculs rénaux.

4/5 - Un régime trop riche en zinc. Les calculs se forment à cause de la cristallisation des sels minéraux et des acides, présents en trop grande quantité dans les urines. Or, selon une nouvelle étude de l'Université de Californie, un taux trop élevé de zinc dans l'organisme pourrait déclencher la cristallisation d'autres éléments chimiques - comme le calcium - et, donc, conduire à la formation de calculs. Alors on y va molo sur les huîtres avec leurs 20 mg de zinc pour 100 g. On laisse aussi tomber le foie de veau (9 mg / 100 g) et les lentilles (5 mg / 100 g).

5/5 - Trop de thé glacé. L'acide oxalique, responsable de la formation de calculs rénaux, se trouve en forte concentration dans les thés glacés. De taille variable, ces « pierres aux reins » peuvent mesurer de quelques millimètres à quelques centimètres (!) de diamètre, et concernent surtout les hommes, autour de la quarantaine.

Surveillez votre taux de zinc !



La recherche avait déjà montré que les calculs rénaux étaient favorisés par une modification de la flore intestinale et urinaire. Or, les antibiotiques modifient cette flore. Des chercheurs de l'Hôpital pédiatrique de Philadelphie (États-Unis) ont donc voulu savoir si certains antibiotiques pouvaient augmenter le développement de calculs rénaux. Les résultats de leur étude sont parus dans le Journal of The American Society of Nephrology. Gregory E. Tasian, urologue pédiatrique ayant mené l'étude, explique dans un communiqué que la prévalence globale des calculs rénaux a augmenté de 70 % au cours des trente dernières années, avec des augmentations particulièrement fortes chez les adolescents et les jeunes femmes. Or, c'était auparavant quelque chose de très rare chez les enfants. Les antibiotiques, prescrits plus

souvent chez les enfants, pourraient jouer un rôle dans cette augmentation.

LES CALCULS RÉNAUX LIÉS À 5 FAMILLES D'ANTIBIOTIQUES L'équipe de recherche s'est appuyée sur 13 millions de dossiers médicaux électroniques, d'enfants et d'adultes du Royaume-Uni, vus par des médecins généralistes entre 1994 et 2015. Ils ont analysé l'exposition antérieure pour près de 26 000 patients ayant souffert de calculs rénaux, parallèlement à 260 000 sujets de contrôle. Sur les 12 classes d'antibiotiques étudiées, 5 se sont révélées significativement liées à un lien avec le diagnostic de la maladie :

- Les sulfamides
- Les céphalosporines
- Les fluorquinolones
- Les nitrofuranes



- Les pénicillines à large spectre. Les patients ayant reçu des sulfamides étaient 2 fois plus susceptibles de développer des calculs rénaux. Pour les pénicillines à large spectre, les risques étaient augmentés de 27 %. Ces risques étaient plus élevés chez les enfants et adolescents.

Les comprimés anti-brûlures d'estomac augmenteraient le risque de calculs rénaux

Les médicaments anti-reflux gastriques augmenteraient les risques de développer des calculs rénaux. C'est la deuxième alerte de sécurité en moins d'un semaine sur les médicaments appelés inhibiteurs de la pompe à protons (IPP), utilisés pour bloquer la production d'acide gastrique et couramment prescrits pour traiter le reflux gastro-œsophagien. Les marques populaires incluent Zantac, Prilosec et Prevacid.

Les IPP sont censés être pris pendant un maximum de quatre semaines. Mais de nombreuses personnes les utilisent pendant des mois voire des années. En Angleterre, les médecins généralistes distribuent plus de 50 millions de prescriptions par an pour ces médicaments anti-acide. Et leur utilisation a doublé

ces dernières années en raison de l'épidémie d'obésité britannique qui a déclenché plus de cas de reflux acide, la cause des brûlures d'estomac. Selon une recherche récente présentée lors d'une conférence de la Société américaine de néphrologie, à Chicago (États-Unis), ces médicaments augmenteraient le risque de développer des calculs rénaux d'environ 12 %.

Pour en arriver à cette conclusion, les médecins de l'Université catholique de Rome (Italie) ont étudié 187 000 hommes et femmes pendant 12 ans. Ils ont constaté environ 3 000 calculs rénaux. Ceux qui prenaient des IPP étaient en effet plus à risque. Un autre groupe prenant des pilules contre les brûlures d'estomac appelées inhibiteurs du récepteur de His-

tamine-2, comme le Zantac, avait un effet similaire. Les patients présentant des problèmes rénaux existants étaient plus à risque de défaillance d'organe s'ils prenaient les médicaments. Les scientifiques pensent que les comprimés contre les brûlures d'estomac peuvent arrêter l'excrétion des bonnes quantités de calcium (principale composante des calculs rénaux) dans l'organisme. D'autres études sont toutefois nécessaires pour confirmer ces résultats. Une étude similaire a montré que les médicaments augmentent le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC) jusqu'à 94 %. Le mois dernier, une autre recherche a révélé que les IPP semblaient également liés à l'infertilité chez les jeunes hommes...

Les calculs rénaux sont de mieux en mieux diagnostiqués

Des chercheurs américains ont étudié l'évolution du nombre de personnes souffrant de calculs rénaux. En 30 ans, ce nombre a énormément augmenté et cela s'expliquerait, en partie, par un meilleur diagnostic. Les calculs rénaux sont des cristaux, similaires à de petites pierres de quelques millimètres, qui se forment dans les reins. Ils peuvent engendrer de vives douleurs en obstruant les voies de l'appareil urinaire. C'est ce

qu'on appelle des coliques néphrétiques. Des chercheurs de la Mayo Clinic, aux États-Unis, ont étudié l'augmentation du nombre de personnes souffrant de cette pathologie et ont cherché à savoir si cela était dû à l'amélioration du diagnostic. Les résultats sont parus dans la revue Mayo Clinic Proceedings. Les scientifiques ont analysé les données du projet épidémiologique de Rochester, qui consiste en un regroupement

des dossiers médicaux des établissements du Minnesota et du Wisconsin. Ils ont examiné les dossiers des personnes souffrant de calculs rénaux dans le comté d'Olmsted, dans le Minnesota, entre 1984 et 2012. D'une manière générale, l'incidence des calculs rénaux a augmenté tout au long de cette période. Chez les hommes, elle est passée de 145 personnes atteintes sur 100

000 habitants en 1984, à 299 personnes en 2012. Chez les femmes, cette augmentation a encore plus été impressionnante avec une incidence de 51 cas sur 100 000 habitants en 1984 à 217 cas en 2012. Les auteurs justifient ces résultats par une utilisation accrue des tomodensitogrammes. Cette procédure d'imagerie médicale, non-invasive, permet de détecter toute anomalie non visible sur

une radiographie, dont des calculs rénaux. L'utilisation de cet examen est passée de 1,8% en 1984 à 77% en 2012. Ainsi, cette pathologie serait de mieux en mieux diagnostiquée, d'où l'augmentation des cas déclarés. Cependant, les chercheurs expliquent qu'une évaluation plus approfondie, dans d'autres États et sur d'autres communautés, est nécessaire pour confirmer ces résultats.

Le grand huit, une bonne stratégie pour les éliminer

Avais-tu des sueurs froides et d'attractions. Les montagnes russes aident à expulser les calculs rénaux. La tite à l'envers dans un manège à sensations ne procure pas que de l'effroi ou de l'excitation. Les montagnes russes seraient un bon moyen indolore d'éliminer les calculs rénaux indésirables.

Cette suggestion surprenante vient d'une étude de l'Université du Michigan menée par le Dr David Warringer. Cet urologue a évalué et confirmé l'effet du grand huit après dix ans d'études. De nombreuses personnes souffrant de calculs rénaux lui ont fait part de cet effet inattendu des manèges à sensation pour éliminer ces petits cailloux qui se forment dans les reins. Un des participants lui a même indiqué avoir expulsé un calcul de petite taille à chaque tour de looping dans un manège.

Ces calculs assez douloureux peuvent entraîner une co-

lique néphrétique et des symptômes tels qu'une douleur brutale en bas du dos jusque vers les parties intimes, une envie fréquente et pressante d'uriner, des nausées ou des vomissements ainsi que de la présence de sang dans l'urine.

Lui-même intrigué de cette découverte, il a testé sur le terrain afin de vérifier la véacité des témoignages des nombreux participants. Pour cela il s'est fait un rein en silicone en 3D contenant de l'urine et des calculs rénaux de trois tailles différentes. Le rein placé dans un sac à dos le chercheur a embarqué à bord du fameux grand huit Big Thunder Mountain Railroad, du parc Disney World en Floride (États-Unis) qui comporte 20 tours. Il a constaté que le choix de la place dans le wagon influençait le résultat final.

Les calculs étaient expulsés dans 64 % des cas quand l'essai était assis à l'arrière du wagon tandis qu'en étant placé devant, ceux-ci étaient éliminés dans 6 % des cas.



Vous souffrez de troubles rénaux ou urinaires ? Quelqu'un de votre famille a déjà souffert de calculs rénaux ? Peut-être est-il temps d'opérer quelques changements dans votre assiette. Ainsi, on dit (vraiment !) bye-bye aux huîtres, avec leurs 20 mg de zinc pour 100 g. On laisse aussi tomber le foie de veau (9 mg / 100 g) et les lentilles (5 mg / 100 g). Et on y va molo sur le pain complet et les jaunes d'œufs.



Selon une étude américaine, boire des sodas et des jus de fruits sucrés chaque jour augmente le risque de souffrir de calculs rénaux de 23%. On sait que pour bien faire fonctionner les reins, il faut boire régulièrement tout au long de la journée. Mais, une fois encore, il semble que le choix de la boisson est important car certaines sont plus préjudiciables que bénéfiques pour les reins.

Une nouvelle étude dirigée par les médecins de l'hôpital de Boston et publiée dans le Clinical Journal of the American Society of Nephrology vient en effet de montrer que les personnes qui boivent tout au long de la journée du café, du thé ou du jus d'orange ont moins de risques de souffrir de calculs rénaux que celles qui boivent des boissons sucrées comme les sodas ou les jus de fruits à haute teneur en sucre. Cette étude a été menée auprès de 194 000 personnes qui ont été suivies pendant 8 ans

par le Dr Gary Curhan, de cet hôpital de Boston. « Nous nous sommes aperçus que les personnes qui buvaient au moins un soda ou un jus de fruit sucré chaque jour, avaient 23% de risques en plus d'avoir des calculs rénaux que celles qui en buvaient moins d'une fois par semaine », explique le médecin.

On savait déjà que notre pancréas n'aime pas les sodas. Cette fois, on sait que les reins non plus n'apprécient pas le sur-taux de sucre de ces boissons. « Nous n'avons pas encore fait le lien direct entre les boissons sucrées et les calculs rénaux. Mais nous savons que les sodas augmentent le risque de diabète et d'obésité, qui sont eux-mêmes des sur-risques de calculs rénaux », ajoute le Dr Michael Palese, professeur d'urologie à l'hôpital du Mont Sinai, à New York. « En règle générale, l'eau reste la meilleure boisson pour s'hydrater et pour éviter la formation de calculs dans les reins » conclut-il.

GHANA

Zia Choudhury, nouveau Coordonnateur résident des Nations Unies

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, annoncé lundi, la nomination du bangladais Zia Choudhury au poste de Coordonnateur résident des Nations unies au Ghana, avec l'approbation du gouvernement du pays hôte.



M. Choudhury apporte à ce poste, plus de 25 années d'expérience dans le développement et l'action humanitaire. Avant cette nomination, il exerçait les fonctions de Coordonnateur résident des Nations unies au Botswana depuis janvier 2020.

Il a débuté sa carrière dans le développement comme agent national

de terrain sur une île isolée du golfe du Bengale, régulièrement touchée par des catastrophes naturelles. Il a depuis occupé des postes de coordination et de direction en Afrique, en Asie et en Europe, notamment au sein d'organisations non gouvernementales.

M. Choudhury a été Directeur

pays de l'ONG CARE au Soudan et au Bangladesh. A ce dernier poste, il dirigeait une équipe de plus de 1.200 personnes en charge de la mise en œuvre de programmes de développement et d'aide humanitaire, y compris l'une des interventions les plus importantes en réponse à la crise des réfugiés rohingya.

SOUDAN

Le risque de génocide reste "très élevé", prévient une responsable de l'ONU

Le risque de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité reste "très élevé" au Soudan, a averti lundi une responsable des Nations unies, s'alarmant également de "l'horreur à Ghaza".

Devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Virginia Gamba, la conseillère spéciale par intérim du secrétaire général pour la prévention du génocide a indiqué que le conflit au Soudan entre les forces armées soudanaises et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) continue d'avoir un effet dévastateur sur la popula-

tion civile. Alors que la guerre entre dans sa troisième année, des milliers de civils ont été tués et plus de 10,5 millions de personnes ont été déplacées.

"Les attaques continues et ciblées contre certains groupes ethniques, en particulier dans les régions du Darfour et du Kordofan, constituent une préoccupation particulière pour mon mandat", a déploré Mme Gamba, relevant que les FSR et leurs alliés continuent de mener "des attaques à motivation ethnique contre les groupes Zaghawa, Masalit et Fur". La responsable

onusienne s'est également inquiétée de "l'horreur à Ghaza", qui continue d'avoir "un impact sur notre conscience collective". Elle a ainsi fustigé l'agression militaire soutenue de l'entité sioniste, qui a dévasté Ghaza, tuant "des dizaines de milliers de civils et détruisant des infrastructures essentielles".

L'ampleur des souffrances des civils est "stupéfiante et inacceptable", a pointé la conseillère spéciale d'Antonio Guterres. Le ciblage délibéré des infrastructures civiles, la destruction généralisée et le refus de l'aide humanitaire sont extrê-

mement préoccupants, a-t-elle insisté, appelant à l'arrêt de l'agression sioniste et au rétablissement immédiat de l'accès humanitaire. Le conflit à Ghaza aggrave la situation au Moyen-Orient, rendant la région dans un climat "extrêmement instable, où les plus vulnérables continuent de subir les conséquences les plus graves du conflit".

"À l'heure où les hostilités entre (l'entité sioniste) et l'Iran s'intensifient, il est impératif de prendre toutes les mesures possibles pour ouvrir des espaces de dialogue", a fait valoir la conseillère.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

Ouattara promet une décision sur sa candidature dans les prochains jours

Le président ivoirien Alassane Ouattara a annoncé dimanche à Abidjan qu'il prendrait "dans les prochains jours" une décision sur une éventuelle candidature pour un 4^e mandat à l'élection présidentielle d'octobre en Côte d'Ivoire, ont rapporté lundi des médias locaux.

S'exprimant devant des milliers de partisans rassemblés au stade olympique d'Ebimpé, lors du deuxième jour du congrès de son parti le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), M. Ouattara a déclaré qu'"il rendrait sa décision après mûre réflexion".

Il a, par ailleurs, promis des élections "démocratiques et transparentes", assurant que "tout se passera dans la paix et le calme". Samedi, les congressistes avaient désigné à l'unanimité M. Ouattara comme candidat du RHDP à l'élection présidentielle d'octobre. Agé de 83 ans, Alassane Ouattara a été élu pour la première fois en 2010 pour un mandat de cinq ans.

SOMALIE

Sept soldats ougandais tués lors de combats avec les terroristes Shebab

Au moins sept soldats ougandais faisaient partie de la Mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM), ont été tués dans des combats contre les terroristes Shebab, a annoncé dimanche un porte-parole de l'armée ougandaise.

Les soldats faisaient partie de la AUSSOM, chargée de combattre les Shebab. Ils ont été tués durant le siège pendant trois jours d'une ville de la région du Bas-Shabelle, selon un communiqué du ministère de la Défense ougandais, qui précise que la ville a été reprise aux Shebab.

"Malheureusement nous avons perdu sept soldats pendant la bataille", a déclaré aux médias un porte-parole de la Force de défense du peuple ougandais, Felix Kulayigye. L'AUSSOM, qui remplace la précédente mission ATMIS, dispose actuellement de 11.146 soldats, et avait indiqué en avril dernier avoir besoin de 8.000 militaires supplémentaires.

TCHAD

18 morts lors de violences intercommunautaires

Des violences intercommunautaires ont fait 18 morts, dont des femmes et des enfants, jeudi à Orogmel, dans le sud-ouest du Tchad, selon un nouveau bilan du gouvernement diffusé samedi soir.

"Un affrontement meurtrier est survenu le 19 juin 2025 dans le village d'Orogmel, province du Mayo-Kebbi Ouest, faisant 18 morts, dont des femmes et des enfants, et 17 blessés", a détaillé le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Gassim Cherif Mahamat.

Vendredi, le délégué général du gouvernement de la province, Abdelmanane Katab, avait fait état de 17 morts, dont 11 enfants et six femmes, dans une "vendetta" intercommunautaire "menée par des éleveurs armés de machettes".

"Une mission gouvernementale composée de plusieurs ministres a été immédiatement dépêchée sur les lieux pour évaluer la situation sur le terrain, apporter le soutien du gouvernement aux familles endeuillées et rétablir l'ordre et l'autorité de l'Etat", a ajouté le porte-parole du gouvernement. Vingt personnes qui seraient impliquées dans ces violences ont été arrêtées, selon le communiqué du gouvernement.

APS

RD CONGO

L'UNICEF sollicite des fonds d'urgence, plus de 136.000 personnes fuient vers le Burundi et l'Ouganda

Plus de 136.000 personnes ont fui les violences croissantes dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis janvier 2025, cherchant refuge au Burundi et en Ouganda voisins, a indiqué lundi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Bon nombre de ces réfugiés ont un besoin urgent de nourriture, d'eau potable, de soins médicaux et de protection, a fait savoir l'UNICEF dans un rapport de situation, soulignant que les centres de transit dans les deux pays étaient fortement surchargés.

L'Ouganda a accueilli près de 67.000 nouveaux arrivants en pro-

venance de l'est de la RDC, une région qui constitue désormais "l'une des pires urgences humanitaires au monde", tandis que le Burundi en a reçu plus de 70.000, dont la majorité sont des femmes et des enfants.

La situation se détériore encore avec la saison des pluies, qui accroît les risques d'inondations, d'épidémies et de nouveaux déplacements. L'UNICEF a mis en avant des préoccupations sanitaires majeures, notamment des taux élevés de malnutrition, de choléra et de rougeole chez les enfants.

L'UNICEF lance un appel à contributions à hauteur de 22 mil-

lions de dollars pour intensifier son aide vitale, soulignant que, sans financement supplémentaire, sa capacité à fournir des services essentiels serait gravement limitée.

Depuis janvier 2025, les conditions de sécurité dans l'est de la RDC se sont nettement dégradées, en raison d'une reprise des combats impliquant le groupe rebelle du Mouvement du 23 mars (M23).

Le M23 a pris le contrôle de plusieurs villes stratégiques, dont Goma et Bukavu, provoquant le déplacement de centaines de milliers de personnes et aggravant une crise humanitaire déjà dramatique.

AGRESSION CONTRE L'IRAN Téhéran s'engage à accepter un cessez-le-feu sous condition de l'arrêt de l'agression sioniste

L'Iran a affiché son engagement à mettre fin à ses frappes de riposte contre l'entité sioniste sous condition que celle-ci cesse son agression lancée il y a douze jours sur le sol iranien, au moment où plusieurs pays multiplient les appels à davantage d'efforts pour maintenir la paix et la stabilité au Moyen-Orient.



Réagissant à des informations relayées par des médias et sur les réseaux sociaux sur un cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste, annoncé lundi soir par le président américain Donald Trump, Téhéran a précisé mardi matin par la voix du ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, qu'"à ce jour, il n'existe aucun accord de cessez-le-feu ni de cessation des opérations militaires".

Si l'entité sioniste "met fin à son agression illégale contre le peuple iranien (...) nous n'avons pas l'intention de poursuivre notre riposte par la suite", a poursuivi Araghchi dans un message publié par les médias iraniens.

Et de réaffirmer que les forces armées iraniennes "restent prêtes à défendre le pays "jusqu'à leur dernière goutte de sang", et répondront à toute attaque de l'ennemi "jusqu'à la toute dernière minute".

L'entité sioniste a lancé une agression contre l'Iran le 13 juin en menant des frappes aériennes sur les sites nucléaires, militaires et résidentiels de l'Iran, qui ont entraîné le martyr de centaines d'Iraniens, dont de hauts commandants militaires, des scientifiques nucléaires et des citoyens ordinaires. De leur côté, les forces militaires iraniennes ont immédiatement lancé des ripostes.

La force aérospatiale du Corps des gardiens de la révolution islamique a mené 21 vagues de frappes de missiles en riposte à l'agresseur sioniste dans le cadre de l'opération "Promesse honorée 3", infligeant de lourdes pertes à l'entité sioniste.

== Vives préoccupations face à l'escalade croissante

PALESTINE Blocage des aides à Gaza: l'UNRWA appelle à la levée immédiate du siège sioniste

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a, de nouveau appelé, l'entité sioniste à lever immédiatement son siège dans la bande de Gaza pour permettre l'entrée des aides humanitaires dans l'enclave ravagée par une agression génocidaire depuis octobre 2023.

"A Gaza, trouver de la nourriture est un combat quotidien.

Les gens risquent leur vie pour obtenir très peu de nourriture", a écrit l'UNRWA dans un message publié lundi soir sur les réseaux sociaux. Et de poursuivre: "Les prix des produits de première nécessité flambent. L'aide humanitaire (près de 6.000 camions de l'UNRWA), est

bloquée dans des entrepôts et aux postes frontières". "Ces camions contiennent notamment de la nourriture et des médicaments dont la date de péremption approche", a tenu à préciser l'agence onusienne avant de souligner: "Le siège (sioniste) doit être levé et les fournitures de l'UNRWA doivent être autorisées à entrer à Gaza immédiatement".

COLOMBIE Libération des 57 militaires retenus dans une région contrôlée par la guérilla

L'armée colombienne a libéré lundi les 57 militaires retenus depuis le week-end par des habitants d'une région du sud-ouest du pays, dominée par des guérilleros, et capturé les "ravisisseurs présumés", selon les autorités.

Le président de gauche Gustavo Petro a lancé en 2024 une offensive pour reprendre le contrôle de cette zone connue sous le nom de Canyon du Mickey, une place forte de la production de cocaïne.

Mais aucun progrès n'a été enregistré.

"Nos 57 militaires sont li-

bres", a annoncé le ministère colombien de la Défense sur X. Des membres des forces de l'ordre ont libéré les quatre sous-officiers et 53 soldats lors d'une opération de "sauvetage" au cours de laquelle "plusieurs des responsables de l'enlèvement ont été arrêtés en flagrant délit", selon le ministère.

Le nombre de personnes arrêtées lors de cette opération n'a pas été précisé.

Les militaires étaient retenus depuis le week-end par des habitants dans deux villages du département du Cauca.

Un premier peloton a été

capturé par des habitants samedi alors qu'il menait une opération dans la commune d'El Tambo. Un autre groupe de soldats a été encerclé dimanche alors qu'il se dirigeait vers la localité voisine d'El Plateado.

Plus tôt lundi, la ministre des Affaires étrangères, Laura Sarabia, avait demandé le "soutien et l'accompagnement" d'organismes internationaux pour obtenir leur libération.

Le ministre de la Défense, Pedro Sanchez, a désigné comme responsable l'Etat-Major Central (EMC), un groupe dissident de l'ancienne

guérilla des Farc dirigé par Ivan Mordisco, qu'il accuse d'avoir "instrumentalisé" près de 200 habitants avec des "menaces et intimidations" pour participer à cet "enlèvement".

Les autorités offrent des rétrocompenses allant jusqu'à 120.000 dollars pour toute information menant à l'arrestation de chefs locaux de la guérilla.

La détention de militaires est une pratique courante dans les zones de conflit en Colombie.

Pour empêcher l'avancée des forces de l'ordre, certains groupes armés illégaux ordon-

nent ce type d'actions à des civils. L'armée tente depuis des mois de pénétrer dans la zone enclavée du canyon du Mickey, cruciale pour la production de cocaïne.

En mars, 29 militaires et policiers y avaient été retenus, avant d'être relâchés deux jours plus tard.

La Colombie, minée depuis plus d'un demi-siècle par les combats entre guérillas, narco-trafiquants et forces étatiques, traverse actuellement sa pire crise sécuritaire de la dernière décennie.

APS

LIBAN

Trois martyrs dans une frappe aérienne de l'armée sioniste au sud du pays

Au moins trois Libanais sont tombés en martyrs mardi dans une frappe aérienne menée par l'armée sioniste dans le sud du Liban, a indiqué le ministère libanais de la Santé.

"Une frappe de drone de l'armée sioniste sur un véhicule dans la région de Kfar-Dajjal dans le district de Nabatieh a fait trois martyrs", souligne le ministère, cité par l'agence de presse libanaise ANI.

En dépit de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur fin novembre, l'entité sioniste mène des frappes aériennes quasi-quotidiennes sur le Liban voisin.

ROUMANIE

Le nouveau gouvernement a prêté serment

Le nouveau gouvernement roumain, dirigé par le Premier ministre Ilie Bolojan, a prêté serment lundi soir devant le président Nicusor Dan, marquant la fin d'une période d'instabilité politique et de direction politique intérimaire.

Le nouveau gouvernement est soutenu par une large coalition dirigeante comprenant le Parti social-démocrate (PSD), le Parti libéral national (PLN), l'Union sauvez la Roumanie (USR) et l'Union démocrate magyare de Roumanie (UDMR).

Plus tôt dans la journée, la coalition a obtenu un puissant mandat parlementaire avec 301 voix pour et seulement 9 voix contre.

Après la cérémonie de prestation de serment, le nouveau Premier ministre a décrit les priorités fondamentales de son gouvernement : restaurer l'ordre financier public, assurer une gouvernance efficace et protéger les droits des citoyens.

De son côté, le président Dan a salué la formation du nouveau cabinet, soulignant le besoin urgent de réformes budgétaires et exprimant son optimisme concernant les perspectives économiques de la Roumanie.

Il a cité le secteur privé dynamique du pays et réitéré l'objectif national de rejoindre l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) d'ici la fin de 2026 - une adhésion qui, selon lui, pourrait renforcer les investissements étrangers et réduire les coûts d'emprunt.

Le président a également insisté sur l'importance de la réforme de l'Etat et de la reconstruction de la confiance du public, exhortant à la fois les représentants de la coalition et des minorités à agir dans l'intérêt national.

Le gouvernement nouvellement formé comprend 16 ministres et 5 vice-premiers ministres, dont l'un est un indépendant chargé de superviser la réforme de l'Etat.

Les portefeuilles du ministère ont été distribués proportionnellement aux différents partis composant la coalition.

PATRIMOINE CULTUREL

Conférence à Alger sur le rôle important du cinéma au service de la culture Hassaniya

Des réalisateurs et critiques de cinéma et du patrimoine de la Hassaniya, d'Algérie, de Mauritanie et du Sahara Occidental ont souligné, lundi à Alger, le rôle important du cinéma dans la promotion de la culture Hassaniya, la documentation de son patrimoine, la revivification de son identité et la préservation de sa mémoire.



Ainsi, le réalisateur algérien Mohamed Mohamedi a estimé, lors d'une conférence, tenue au Palais de la Culture "Moufidi-Zakaria", dans le cadre du programme de la journée de clôture de la manifestation, "Alger, Capitale de la Culture Hassaniya" 2025, que le cinéma "a grandement contribué à faire connaître la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel de la Hassaniya," et qu'il constitue en soi "une fenêtre importante pour comprendre la vie sociale et spirituelle des sociétés hassanophones en Algérie, en Mauritanie et au Sahara Occidental".

L'intervenant a mentionné dans sa présentation intitulée "La dimension linguistique

du dialecte hassaniya et son utilisation cinématographique" que son expérience dans le domaine du cinéma en langue hassaniya s'est concentrée sur "la mise en évidence de la richesse de la vie sociale, de l'héritage populaire, de la poésie, des expériences humaines et de leur relation avec la nature", soulignant que le cinéma est "également un moyen de documenter cette culture riche et de la transmettre au grand public".

De son côté, l'écrivain et critique de cinéma sahraoui, Mohamed Lamine Said, a considéré que le cinéma est "un outil essentiel pour documenter la lutte et la résistance du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine, et

transmettre la réalité, éveiller la conscience et préserver également l'identité, la mémoire, le patrimoine culturel et les traditions populaires hassaniennes au Sahara Occidental".

Pour sa part, le réalisateur et acteur mauritanien, Salem Dandou, a abordé le rôle de la culture Hassaniya dans le documentaire cinématographique et les courts et longs métrages de fiction, à travers une lecture critique de modèles occidentaux, en particulier ceux produits entre les années soixante et quatre-vingt du siècle dernier par des réalisateurs français, belges et britanniques, où la culture Hassaniya a été utilisée comme une "matière visuelle folklorique qui renforce

une conception orientaliste". Dans le même élan, le réalisateur Mohamed Rahal a abordé le rôle joué par le cinéma dans la documentation du patrimoine culturel et de l'identité locale grâce à sa capacité à mixer l'image, le son et la narration, soulignant que le patrimoine hassani "reflète l'histoire et la culture des habitants du Grand Sahara, dans ses, coutumes, traditions, langue parlée, musique et poésie".

Le cinéaste algérien a ajouté que le cinéma, qui consiste à filmer et stocker des scènes de la vie quotidienne, des célébrations, des rituels et des contes populaires, constitue "un outil idéal pour transmettre le patrimoine aux générations futures".

BEJAIA

98 poètes à la 15^e édition du Festival de la poésie amazighe à Akbou

La 15^e édition du Festival national de la poésie amazighe, prévue du 3 au 6 juillet prochain dans la ville d'Akbou, 75 km à l'ouest de Bejaia, verra la participation de 98 poètes, a annoncé, lundi, le Secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.

Cette manifestation, programmée à l'occasion de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse (5 juillet) sera l'occasion pour mettre en œuvre une convention de jumelage entre les villes d'Akbou et Timimoune, signée en janvier dernier et qui vise à "promouvoir les échanges entre les deux parties, notamment au double plan culturel et humain, a indiqué M. Assad dans une conférence de presse animée au siège de l'APC d'Akbou.

"Il s'agit de faire la passerelle entre le sud et le nord du pays", a expliqué le SG du HCA, soulignant que l'objectif majeur consiste à "faire rayonner les valeurs de l'unité nationale".

L'événement, selon le programme présenté, est conçu en trois dimensions, alliant à la fois la célébration mémorielle, la jeunesse, et les joutes poétiques. Au menu également, des conférences débats, des visites au niveau des sites culturels et historiques de la région, notamment celui d'Ifri-Ouzellagoune, qui a abrité le Congrès de la Soummam en août 1956, du folklore musical, entre autres activités, qui toutes se déclinent en un seul slogan "Akbou-Timimoune : au cœur de la cohésion nationale".

KHENCHELA

Coup d'envoi du 13^e festival national du théâtre pour enfants avec la participation de 8 troupes

Le coup d'envoi de la 13^e édition du Festival culturel national du théâtre pour enfants, qui réunit huit (8) troupes, a été donné lundi après-midi à la maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela.

La cérémonie d'ouverture de cette nouvelle édition qui se poursuivra jusqu'au 27 juin, a été présidée par M. Abdelrezak Baba, sous-directeur au ministère de la Culture et des Arts, représentant le ministre du secteur, Zouhir Ballalou, aux côtés du wali de Khenchela, Salim Harizi, et du directeur local de la culture et des arts, Mohamed Alouani.

Dans une allocution lue en son nom par M. Baba, le ministre de la Culture a appelé les artistes et les comédiens participant à cet événement à "coordonner leurs efforts pour contribuer utilement à la promotion du théâtre pour enfants qui renforce l'esprit de citoyenneté chez les jeunes générations".

Le ministère de la Culture et des Arts "s'attache à soutenir toutes les manifestations culturelles visant les enfants et qui contribuent à fournir une production riche et diversifiée aux tout petits afin de stimuler leur imagination, nourrir leur curiosité artistique et inculquer l'amour du théâtre dès le plus jeune âge", a encore souligné le ministre dans son message.

Pour sa part, Tarek Acheba, commissaire du festival, organisé cette année sous le slogan "Créativité des enfants pour une mémoire éternelle", a indiqué que cette édition réunit 8 troupes théâtrales qui concourront pendant 4 jours pour le prix de la "Boucle d'or" sous la supervision d'un jury composé d'artistes et d'universitaires spécialisés dans le théâtre.

Il a souligné que les spectacles en lice pour le prix sont "Les noces d'Ouchen", de l'association "Triangle" de Guelma, "Yensa" de l'Association Khawatir de Chlef, "Le royaume des loisirs" du Théâtre régional d'Adrar, "La mélodie de l'espoir" de l'Association culturelle Tighri Oumezgoun de Tizi Ouzou, "Theldjoun" du Théâtre national algérien, "Esmeralda" du Théâtre régional de Constantine, "Le beau monde" du Théâtre régional de Souk Ahras, et "L'ami fidèle" de l'Association Tagharrat pour la culture et les arts de Tlemcen.

En outre, dans le cadre de la convention "Théâtre à l'Université", 20 étudiants universitaires concourront pour le prix "Abdelhak Rafik Bererhi" (le regretté ancien ministre de l'Enseignement supérieur) récompensant le meilleur texte théâtral, qui sera connu et primé en clôture du festival.

L'ouverture de la manifestation a été marquée par la présentation d'une œuvre de théâtre intitulée "Le tribunal de la forêt" interprétée par des enfants trisomiques, au moment où la place Abbas-Laghrour, au centre-ville, était animée par des associations locales.

SKIKDA

Clôture de la première édition de la rencontre cinématographique Rusicada

Le rideau est tombé lundi à Skikda sur les activités de la première édition de la rencontre cinématographique Rusicada organisée sous le thème « de l'écriture à l'écran ».

L'occasion a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat entre la direction de la culture et des arts de cette wilaya et l'Institut national supérieur du cinéma (INSC) « Mohamed Lakh-dar Hamina » de Koléa (Tipaza).

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'INSC, Ilias Boukhamoucha, a indiqué qu'« en vertu de cette convention, la formation sera ouverte dans les domaines de l'image, du son, du montage, de l'écriture de scénarios et de la mise en scène au profit de personnes choisies selon des critères à définir par la direction de la culture ».

De son côté, la directrice locale de la culture et des arts, Mme Sabiha Tahrat, a indiqué que cette convention signée à la salle de cinéma El Allia en présence du wali, Saïd Akhrouf prévoit le renforcement de la coopération dans les domaines de la formation, des échanges d'expériences et de soutien aux jeunes talents et leur accompagnement dans les domaines de l'écriture de scénario, de la mise en scène et des techniques audiovisuelles.

Durant cette rencontre, près de 80 jeunes de plusieurs wilayas ont bénéficié d'ateliers de formation à l'art du comédien et de l'écriture de scénario, encadrés respectivement par l'acteur Hassan Kachach et la scénariste Sara Berretima outre la projection de films et la tenue de conférences.

Parmi les films projetés et très

appréciés durant la manifestation, figure notamment le documentaire du réalisateur Saïd Oulmi « Cayenne ou l'histoire d'un enfer » produit par le ministère des Moudjahidine et Ayants-droit.

Le film qui relate la déportation de près de 20.000 algériens et algériennes vers les camps en Guyane française entre 1852 et 1938 et vise, selon son réalisateur, à briser le mur du silence sur ce pan oublié de la mémoire nationale.

Les participants ont salué cette rencontre qui constitue un espace nouveau dédié au cinéma et aux échanges artistiques souhaitant la continuité à ce rendez-vous pour qu'il devienne un événement annuel de l'agenda culturel de la wilaya de Skikda.

APS

ORAN

Ouverture de la 12^e édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach

La 12^e édition des Journées scientifiques et techniques (JST 12) du groupe Sonatrach s'est ouverte, mardi à Oran, en présence du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelable, Noureddine Yassaa, et du Président directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi.

Placées sous le thème : "L'énergie de l'innovation technologique", ces journées, organisées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, regroupent de nombreux spécialistes du secteur énergétique pour débattre des défis et opportunités liés aux énergies renouvelables.

Ont également pris part à la cérémonie d'ouverture de cet événement, qui se tiendra du 24 au 26 juin en cours, le président du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), Mustapha Yahi, le président du comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beldjehem,

le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil et le wali d'Oran, Samir Chibani.

Des organisations régionales et internationales étaient également présentes au rendez-vous, dont notamment le Secrétaire général de l'Organisation des Pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), Djamel Aïssa Al Loughani, le directeur exécutif du Centre régional pour les Energies renouvelables et l'Efficacité Énergétique (RCREEE), Hamed Zohair, la Commissaire à l'Infrastructure et à l'Energie de la Commission de l'Union africaine, Lerato Dorothy Mataboge, et des représentants de l'Organisation Africaine des Pays Producteurs de Pétrole (APPO). Les Journées scienti-



tiques et techniques de Sonatrach se sont imposées comme une plateforme de réflexion

collective regroupant les meilleures compétences du groupe pour échanger, collaborer et

construire ensemble l'avenir de l'industrie énergétique, selon les organisateurs.

Près de 1.000 participants de 32 pays prendront part à ces JST, qui comprendront plus de 400 interventions orales et affichées, ainsi que 6 ateliers.

A noter qu'en marge de ces JST, deux conférences de haut niveau seront organisées, à savoir le "National Energy Meeting", organisée en collaboration avec le Conseil National de la Recherche Scientifique et Technologies (CNRST) et l'International Conference Green Hydrogen Algeria 2025, au cours de laquelle sera présentée la stratégie nationale de développement de l'hydrogène en Algérie, ainsi que ses opportunités.

ANPDP

Les applications Microsoft dans le domaine de l'intelligence artificielle présentées

Le représentant de la société Microsoft a présenté un exposé devant les cadres de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), portant sur les applications et services de cette entreprise dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), a indiqué lundi un communiqué de l'Au-

torité. "Dans le cadre de l'examen de la mise en place des règles et des normes à respecter lors de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le traitement des données à caractère personnel, l'ANPDP a écouté, dans une première étape, le représentant de Microsoft qui a présenté, à sa demande, un exposé devant les ingé-

nieurs en informatique et les juristes de l'Autorité, sur les applications et services de Microsoft 365, qui intègre un assistant IA baptisé Copilot (Microsoft 365 Copilot)", précise le communiqué, ajoutant que "les applications et services de Microsoft 365 sont exploités à distance et les données collectées sont stockées sur

Cloud Microsoft, hors du pays". La rencontre a également été l'occasion de débattre du "taux de conformité des technologies d'IA avec les dispositions de la loi relative à la protection des données à caractère personnel", conclut le communiqué.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N° 4.7.1-DEP/2025

NIF: 001315019036056

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour Réalisation d'une école primaire type « D » au niveau du site des 1500 logements LPL, PU 35 POLE URBAIN OUED FALLI, Wilaya De Tizi-Ouzou « Cites D'Habitat Intégrées, Programme 2021 ».

Lot N°02 : Bloc pédagogique et administration (CES et CET), Voirie et Réseaux Divers et Bloc Logement de fonction.

Cet Avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises :

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classé à la catégorie deux (02) et plus en bâtiment comme activité principale.
- Ayant déjà réalisés Un (01) projet de catégorie « B » ou plus, (justifié par des attestations de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics).
- Ayant une moyenne de chiffre d'affaire supérieur ou égale 40 million de dinars. Il s'agit de la moyenne des trois (03) meilleurs chiffres d'affaire durant les 05 dernières années. (Le chiffre d'affaire sera justifié par les bilans visés par l'organisme financier en l'occurrence les impôts).

Les entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Équipements Publics, boulevard STITI en face de la Direction Générale de l'ENIEM (bureau N°41)

En application des dispositions de l'article 47 de la loi N°23-12 du 18 Mohamed 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes : (conformément à l'article 1.10 du cahier des charges)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre, ainsi que la mention « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-Appel d'offre N°4.7.1-DEP/2025 réalisation d'une école primaire type « D » au niveau du site des 1500 logements LPL, PU 35 POLE URBAIN OUED FALLI, Wilaya De Tizi-Ouzou « Cites D'Habitat Intégrées, Programme 2021 ».

Lot N°02 : Bloc pédagogique et administration (CES et CET), Voirie et Réseaux Divers et Bloc Logement de fonction.

Qui sera déposée et adressée à Monsieur le Directeur des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, boulevard STITI en face de la Direction Générale de l'ENIEM (bureau N°41).

La durée de préparation des offres et fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix heures trente minutes (10h30ma).

Si, le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se fera en séance publique. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à onze (11h00) heure au siège de la Direction des Équipements Publics de Tizi-Ouzou (salle de réunion).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

DK NEWS

Anep : 2516021225 du 25/06/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché N° 17/2025 approuvé par le comité des marchés public de

la Wilaya de Laghouat le 22/01/2025 portant les travaux LOT N °01 : bloc

pédagogique + administration + VRD +cloture + locaux tec + bloc sanitaire +

vestiaire + aménagement +stade polyvalent synthétique Opération N° :

N.1.021.082.01.2003.000.003.24.007 d'un Montant de

269 286 381.43DA, et un délai de Réalisation de 08 mois (O.D.S notifié le :

05/03/2025.), Conclut entre monsieur le chef d'action décentralisé le directeur

des équipements publics de la wilaya de Laghouat d'une part et l'entreprise

Eurl Aid Nour, domiciliée CITE' Administrative Sebseb d'autre part.

- Vu le manque en moyens humains, et matériels.

-Vu le rapports déposé par le BET

- Vu le retard enregistré à ce jour, par rapport aux consommation des délais.

L'entreprise: Eurl Aid Nour est mise en demeure n°01 pour accéléré le taux

d'avancement des travaux et de redynamiser son chantier et le renforcer en moyens

humains, et matériels, et dans un délai de 08 jours à compter de la première parution du

présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il sera fait application des mesures

coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation aux torts

exclusifs.

DK NEWS

Anep : 2516021224 du 25/06/2025

Programme de la soirée

TF1 20:10

Grey's Anatomy Saison 21



Outrée par la décision de Meredith et Amelia de rendre public les résultats de leurs recherches sur Alzheimer, Catherine ne se contente pas de les pousser à démissionner, elle attaque également Meredith en justice. Celle-ci semble enfin prête à faire une place dans sa vie à Nick, Owen et Teddy, eux aussi sans emploi, se retrouvent dans une situation difficile. De son côté, Jo ne sait pas comment dire à Link qu'elle est enceinte de leur troisième enfant. Enfin, le Grey Sloan accueille James, un nouvel aumônier. Cette 21e saison marque le départ de deux personnages récurrents incarnés par Jake Borelli et Midori Francis.

France 2 20:10

Une amitié dangereuse Saison 1



Marie, devenue duchesse de Chevreuse, tombe sous le charme du vénérable comte de Holland, ami du duc de Buckingham, ambassadeur extraordinaire du roi d'Angleterre en France. Le roi demande au duc de Chevreuse d'héberger ce dernier chez lui le temps des négociations. Désireuse de se venger de Louis XIII, elle prend le risque de provoquer la jalousie du roi en rapprochant Anne d'Autriche et Buckingham. Les choses lui échappent et le scandale met à mal les relations entre la France et l'Angleterre où sont envoyés en mission le duc de Chevreuse et son épouse.

France 3 20:10

En route ! Quand la Nationale 7 révolutionna la gastronomie française



La Nationale 7, mythique route reliant Paris à Menton, transforme la gastronomie française au XXe siècle. Des millions de Français découvrent, lors de leurs voyages, les spécialités régionales et les chefs qui façonnent notre cuisine d'aujourd'hui. Jusqu'alors réservée à l'élite parisienne, la gastronomie se démocratise peu à peu grâce à l'automobile et au tourisme, incarné par le Guide Michelin. Ce documentaire retrace cette révolution culinaire à travers des archives inédites et les témoignages d'héritiers de cette histoire, comme Michel Troisgros et Anne-Sophie Pic.

CANAL+ 20:07

François-Xavier Demaison : Di(x)vin(s)



Pour son quatrième spectacle seul-sur-scène, François-Xavier Demaison repasse le film de sa vie en faisant malicieusement référence à dix bonnes bouteilles de vin. A travers le souvenir des grands crus dégustés, l'humoriste, âgé de 48 ans, rend hommage à son père, évoque le baccalauréat de son fils célébré avec le précieux nectar et revient sur les moments forts de sa vie d'artiste. Pour cela, le comédien donne vie à une galerie de personnages qui ont traversé son existence depuis son premier métier comme consultant fiscaliste jusqu'à son dernier film "La tête dans les étoiles".

6 20:10

Top chef Saison 16



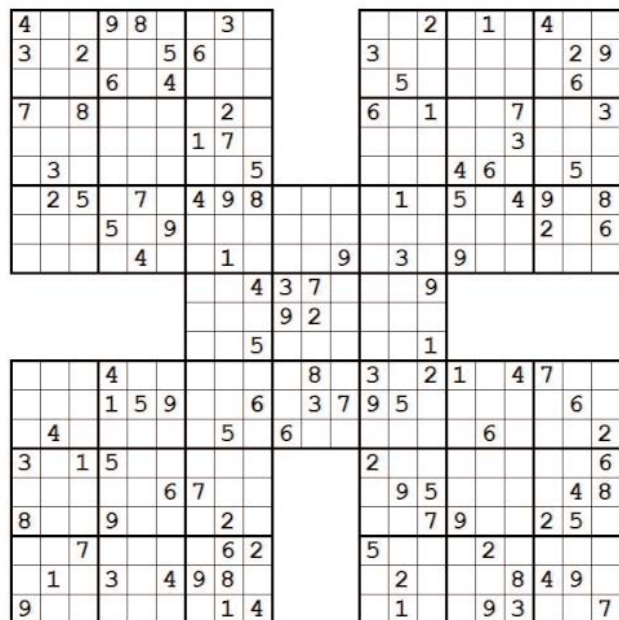
Afin de se qualifier pour la finale et ainsi espérer remporter le titre de cette saison, les trois derniers candidats mettent les petits plats dans les grands. Ce soir, ils doivent certes montrer tout leur talent de cuisinier mais également faire preuve d'imagination en créant et en imposant leur propre épreuve à leurs adversaires. Au menu de ce numéro : le trompe-palais, l'œuf mollet frit et les condiments. Les chefs de brigade et le chef deux étoiles Alexandre Gauthier établissent un classement au fil des épreuves. A l'issue de la soirée, l'un des participants quitte l'aventure.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2755

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



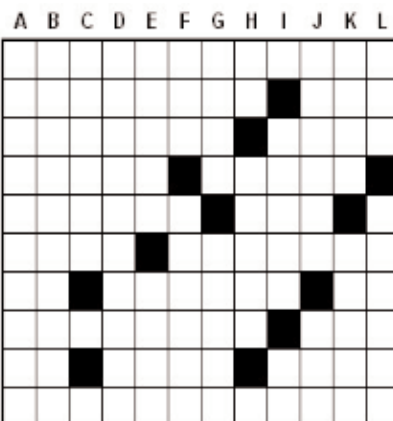
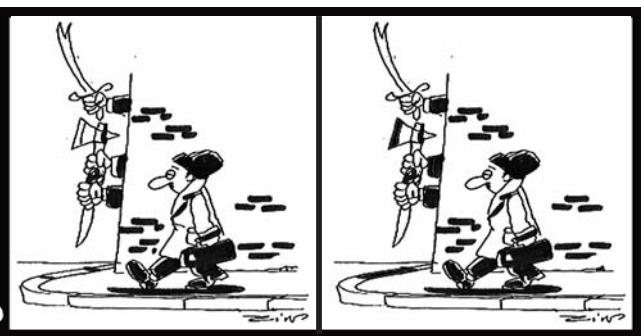
«La victoire sur soi est la plus grande des victoires»

Platon

Mots croisés n°2755

- Horizontalement :**
- 1 - Troubler
 - 2 - Dégagera - Support de chef
 - 3 - Astreignante - Transi
 - 4 - Droit féodal bien remis à la mode - Croupe de chevreuil
 - 5 - Herbacées irritantes - Mauvais point de chute
 - 6 - A toi - Evacuer par miction
 - 7 - C'est-à-dire - Convention - Il vaut bien l'argon
 - 8 - Trinquerais - A gauche pour le charretier
 - 9 - Petit monsieur - Expédition rapide - Atomes non neutres
 - 10 - Incontournables

- Verticalement :**
- A - Pouvoir absolu
 - B - Prises de vues en plein air
 - C - Gouche
 - D - Native
 - E - Elégante - Audace
 - F - Reste à terre - Aspirait
 - G - Dieu guerrier - Tendit à l'ancienne
 - H - Gros mot de bébé - Princes orientaux
 - I - Fruit à cupule - Pronom masculin
 - J - Fixe solidement - Manoeuvre frauduleuse
 - K - Dieu de la bise - Minuscule
 - L - Mauvaise école - Faux brillant


Terreurs


insou- missions micro- coniques	↓	suivre	↓	respire	↓	gros citron	↓	parcou- rir énorme camion	↓	retom- bées en enfance	↓	banni	↓
↓		percerai un trou	↓	filles de la sœur	↓	occire	↓					site de fouilles	↓
isole- ments légumes écrasés	→									sélection	→		
↓				ascète solitaire sortie de scène	→								
voudrait endormir fond de soi	→									page des scoops paysage à voir	→	apparu	↓
↓			le mari d'avant	→		mèche nattée vieille mesure	→						île atlan- tique
pas très frais	→		rigide	↓				lac américain surface agraire	→			bonne pomme	↓
article de loi	↓												
				groupe sportif style de nage	→				empereur slave impar- tiaux	→			
auxiliaire de billard		c'est le rubidium rendre français	→			siège élevé manqua- nèse	→					cours italien distance à Pékin	→
↓			↓										
mystère	→							débar- cadère bouquet de saules	→				
pays	↓											lettres royales	↓
				chemin	→							Capone entre amis continent	→
dans le coup	→			forte presse	↓								
petit sac	↓		petit sud-est déteras	→		compri- mera titane en abrégé	→						
n'admit pas pièce de voiture	→							qualité de perle	→				
↓								se trouve	↓				
				surfaces	→					centième de gram gaz suffocant	→	réduisais la voile	↓
				assécha le linge	↓								
						phéno- mène incli- naison	→			durillon	→		
										prisons d'oiseaux	↓		
très fatiguée	→	fourrage	→			essence du Canada à lui	→						propre
↓		entrer en action	↓										
		attention	→										
nez du tit		cri de mépris	↓					moi sur le divan iridium en corne	→			astate à l'amphi	→
↓			enlève- rait	→								365 jours	↓
rire bêtement	→									rationnel	→		

Solution

Sudoku n°2755

4	5	6	9	8	2	7	3	1
3	9	2	7	1	5	6	8	4
1	8	7	6	3	4	2	5	9
7	1	8	4	5	3	9	2	6
5	6	2	4	9	8	1	7	3
2	3	9	1	6	7	8	5	4
8	4	1	5	2	9	7	3	6
9	7	3	8	4	6	5	1	2

Mots Croisés n°2755

Grille géante n°1455

Sudoku n°2755

6	5	2	4	3	8	1	7	9
7	8	3	1	5	9	2	4	6
1	4	9	6	7	2	8	5	3
3	2	1	5	4	7	6	9	8
9	4	8	7	3	1	2	6	5
8	7	6	9	1	3	4	2	5
4	3	7	8	9	1	5	6	2
2	1	5	3	6	4	9	8	7
9	6	8	7	2	5	3	1	4

Mots Croisés n°2755

Grille géante n°1455

ATHLÉTISME

Les championnats nationaux U18 et U20 maintenus du 30 juin au 2 juillet à Alger

L'édition 2025 des championnats nationaux U18 et U20 d'athlétisme, prévue du 30 juin au 2 juillet 2025 au SATO du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf d'Alger et qui devaient être reportée à une date ultérieure pour éviter un éventuel chevauchement avec la finale de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, a été finalement maintenue à sa date initiale, a annoncé hier la Fédération algérienne de la discipline (Algeria Athletics).

Après confirmation que la finale de la Coupe d'Algérie ne se jouera finalement pas au stade du 5-Juillet, les organisateurs de ces championnats d'athlétisme n'ont vu aucun intérêt à reporter la compétition à une date ultérieure et ont donc décidé de la maintenir à sa date initiale, soit du 30 juin au 2 juillet prochain. Le

nouveau délai pour confirmer les engagements dans cette compétition a été fixé au vendredi 27 juin, à 22h00, selon les organisateurs.

Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au programme de ces championnats U18 et U20, ouverts aussi bien aux garçons qu'aux filles.

HANDBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2025 (MESSIEURS ET DAMES)
Les finales programmées le jeudi 3 juillet à la salle Harcha

Les finales de la Coupe d'Algérie 2025 de handball, messieurs et dames, auront lieu le jeudi 3 juillet à la salle Harcha-Hacène d'Alger, a annoncé mardi la Fédération algérienne (FAHB).

La finale masculine opposera la JSE Skikda au HCB El-Biar, qualifiés respectivement aux dépens du CR Bordj Bou Arreridj (23-18) et l'O El-Oued (26-24).

Chez les dames, quatre clubs, à savoir, le HCB El-Biar, le CF Boumerdès, le TS Sétif et le NRF Constantine sont toujours en cours pour une qualification en finale, prévue également le 3 juillet en ouverture de la finale masculine.

La FAHB n'a pas encore communiqué les affiches des demi-finales et les dates de leur déroulement.

Lors de la précédente édition de la Coupe d'Algérie



(2024), le M Bordj Bou Arreridj avait remporté le trophée chez les messieurs, alors que

le CF Boumerdès avait remporté le trophée chez les dames.

Programme des finales
de la Coupe d'Algérie 2025 :

Jeudi 3 juillet, à la salle Harcha :

Finale féminine (15h00)

Finale masculine : JSE Skikda - HCB El-Biar (17h00).

CYCLISME - CROSS DE VTT -
OPEN XCM D'OUDJANA
Large domination du club
de Dar El Beida chez les seniors

Le Cross de vélo tout terrain "Open XCM d'Oudjana" disputé samedi après-midi dans la wilaya de Jijel a été remporté, chez les seniors, par Mohamed Touam, du club cycliste de Dar El Beida (Alger), devant son coéquipier Anis Serit et Mehdi Abdelhakim Bencharif (Amateur). En juniors, le club de Tiaret a dominé les débats, en réunissant deux coureurs sur les trois premières marches du podium, en l'occurrence Omar Zeggai (1er) et Youcef Ghoubach (3e), alors que la deuxième place est revenue au cycliste amateur Abdelwakil Nedjar.

Chez les cadets, le club local Mostakbal Laouana a assisté à la domination, en s'emparant des trois premières places, respectivement par Mohamed Islam Boulefa, Adel Bouledraia et Louai Boukrouh. Enfin, dans la catégorie des Masters, le club de Tiaret a dominé l'épreuve, grâce notamment à Khaled Ghoubach (1er) et Ameur Mustapha Beldjilali (3e), tandis que la deuxième place a été prise par Hadj Zeghdane, de Ras El Oued.

Selon les organisateurs, un total de 50 coureurs, de différentes catégories d'âge et représentant six régions du pays, ont participé à cette compétition, organisée par la Ligue Cycliste de Jijel, en étroite collaboration avec l'APC d'Oudjana, et sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Il s'agit des régions de Tiaret, Ras El Oued, Sétif, Dar El Beida (Alger), Aïn M'Lila et Laouana.

BASKETBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS 2025
La sélection algérienne féminine poursuit sa préparation à Annaba

La sélection algérienne féminine de basket-ball poursuit sa préparation à Annaba, en vue de sa participation au Championnat arabe des nations (1-8 juillet en Egypte), avant de rallier la Tunisie

pour un stage précompétitif, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne (FABB). Le Cinq national féminin avait effectué un premier stage début juin à Alger avec un effectif composé de 20

joueuses, dont cinq évoluant au GS Cosider, sacré champion d'Algérie 2025.

Pour ce deuxième stage, le coach national a réduit son groupe à 14 joueuses qui devraient prendre part à la compétition arabe. Après le stage à Annaba, la sélection nationale conduite par l'entraîneur en chef, Mohamed Bouloudroua, ralliera la Tunisie dimanche, où elle effectuera un stage précompétitif, ponctué par plusieurs matchs amicaux, indique la FABB.

Le Championnat arabe féminin des nations se déroulera du 1 au 8 juillet en Egypte. Lors de la dernière édition disputée en 2023 en Egypte, la sélection nationale avait terminé sur la troisième marche du podium.

APS

PÉTANQUE - TROPHÉE
«CHAHID AHMED ZABANA»
La doublette Zaouche-Kada
sacrée vainqueur

La doublette de Jil Mostakbel de Zahana Zaouche-Kada a remporté le "Trophée Chahid Ahmed Zabana" du concours de wilaya de pétanque, jeu court doublette, clôturé samedi soir au bouledrome de la commune de Zahana, dans la wilaya Mascara. La doublette de Jil Mostakbel a battu en finale ses adversaires du Mouloudia de Zahana, Touil et Riyad, sur le score de 13 à 5. La troisième place est revenue à l'équipe composée de Bekki-Sbaâ de Mascara et la paire Abdelhadi-Bourouis de Mohammadia a pris la 4ème place. Selon le président du club organisateur, Mahrour Aïssa, le niveau technique de la compétition a été "appréciable" et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions, dans une ambiance festive et conviviale en présence d'un public nombreux.

Ce rendez-vous sportif de deux jours, organisé par le club amateur de pétanque de Zahana, en collaboration avec l'APC et la Fédération Algérienne de sport de boules, dans le cadre de la commémoration du 69e anniversaire du martyr Ahmed Zahana, dit Zabana, a regroupé plus de 250 doublettes représentant plusieurs clubs de différentes communes de la wilaya de Mascara. Les vainqueurs ont été récompensés par des trophées et des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture, en présence des autorités locales et des membres de la Fédération algérienne de la discipline et quelques anciens sportifs.

JUDO

Report du championnat d'Algérie par équipes de deuxième division

La Fédération algérienne de judo a annoncé lundi le report à une date ultérieure du Championnat national par équipes de deuxième division, qui était initialement prévu le samedi 28 juin 2025 à la salle omnisports de Tipaza, et ce, pour préserver les internationaux juniors en prévision du prochain championnat d'Afrique de la catégorie, prévu en juillet à Luanda (Angola).

"La décision de reporter ce championnat national par équipes de deuxième division a été prise en réponse à la demande de plusieurs clubs, ayant souhaité ménager leurs athlètes, particulièrement les internationaux juniors, qui au mois de juillet prochain seront appelés à disputer le championnat d'Afrique de ladite catégorie" a détaillé l'instance fédérale dans un bref communiqué, dif-

fusé sur ses réseaux sociaux. "La nouvelle date à laquelle sera réorganisée cette compétition n'a pas encore été fixée, mais les parties concernées en seront informées dès que possible" a-t-elle encore promis. Pour rappel, la sélection nationale junior est entrée en regroupement début mai dernier, au Dojo des frères Soukhane à Fouka (Wilaya de Tipaza), pour effectuer un stage de préparation de longue durée

en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont ces Championnats d'Afrique de la catégorie. Le groupe était composé d'un effectif élargi d'une vingtaine d'athlètes (Garçons et Filles) et parmi lequel seront puisés les meilleurs éléments, qui représenteront les couleurs nationales au prochain championnat d'Afrique, prévu les 19-20 juillet 2025 à Luanda.

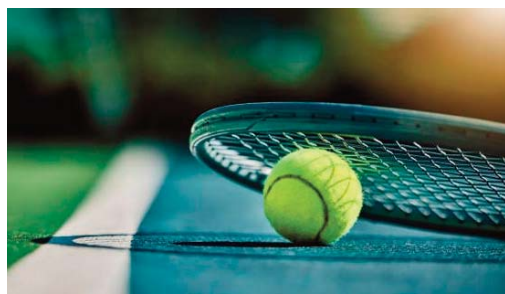


TENNIS - CIRCUIT AFRICAIN ITF/CAT (U14) 1^{RE} ÉTAPE

Huit joueurs algériens qualifiés pour les quarts de finale

Huit joueurs algériens dont cinq filles ont composé lundi leurs tickets pour les quarts de finale (tableaux simples) de la première étape du Circuit africain ITF/CAT (U14), qui se déroule au Tennis club de Bachdjarah (Alger). Il s'agit d'Aymen Ali Moussa, Nail Mohamed Abed, Alaa-Eddine Aymen Belhachemi, Meriem Abada, Meriem Bouaouina, Nouha Benani, Ines Zraïbi et Nada Douadi. Chez les garçons, Ali Moussa a dominé son compatriote Baraa Chouki 6-3, 6-2, tandis que Abed s'est imposé devant le Tunisien Rouhou Cheikh 6-1, 6-4.

De son côté, Belhachemi s'est qualifié aux dépens du Tunisien Yassine Boubaker 6-1, 6-1. En quarts de finale prévus mardi, Ali Moussa sera opposé au marocain Adam Smihi, alors que Belhachemi et Abed défieront respectivement Ghali Erraji et Reda Dhimni. Chez les filles, Abada s'est distinguée devant sa compatriote Nihel Touileb 6-2, 6-3, alors que Bouaouina a dominé facilement l'autre algérienne, Lina Habchi 6-0, 6-0.



Idem pour Benani et Zraïbi qualifiés après les retraits de l'algérienne Maroua Bouklachi et de la nigériane R.Jatto.

De son côté, Douadi a éliminé sa compatriote Nesrine Cherif 3-6, 6-4 (10-5). Pour le compte des quarts, Abada affrontera la marocaine J El Ouazani, alors que Bouaouina défiera la tunisienne Maroua Mezouar. Douadi sera opposée à la marocaine Nouha Touimy, tandis que Benani et Zraïbi s'affronteront dans un match 100% algérien.

Selon les organisateurs, cette étape sera bouclée dès mercredi

avec le déroulement des finales simples. Cette étape sera suivie par une seconde prévue mercredi au Tennis Club de Bachdjarah.

"Ces étapes permettront aux participants (es) de gagner des points dans le classement africain de la catégorie en vue d'une qualification au Championnat d'Afrique", avait précisé la FAT. Les tableaux simple et double de ces étapes sont dirigés par le juge-arbitre algérien, Amine Mohatati, titulaire d'un white-badge. La direction du tournoi est assurée par la trésorière de la FAT, Asma Sahraoui.

TOURNOI M25 MONASTIR

L'Algérien Samir Hamza Reguig éliminé au premier tour

Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig a été éliminé du tournoi professionnel M25 Monastir, qui se déroule du 23 au 29 juin en Tunisie, après sa défaite en deux sets contre l'Ukrainien Yurii Dzhavakian, au premier tour du tableau final (6-2, 6-3). Le deuxième algérien engagé dans le tableau simple du tournoi, Nazim Makhoulf est toujours en lice et il affrontera l'Italien Fabrizio Andaloro (433e mondial chez l'ATP et tête de série N4 de ce tournoi) un peu plus tard. En double, Nazim Makhoulf a décidé de faire équipe avec le Français Robin Bertrand et ils ont été classés tête de série N4, alors que Reguig a décidé de constituer son tandem avec le Ghanéen Isaac Nortey.



Pour leur premier match, Reguig et Nortey seront appelés à défier un tandem tunisien, composé de Rayen Hermassi et Alaa-Trifi, alors que Makhoulf et Bertrand seront opposés à un duo ukrainien, composé de Yurii Dzhavakian et Vadym Konovchuk. Dotée d'un prize-money de 30.000 USD, la compétition se déroule sur des courts en surface rapide et elle a drainé la participation de joueurs relativement bien classés sur le plan mondial. Parmi eux, le jeune ivoirien Eliakim Coulibaly (23 ans), classé 280e chez l'ATP et tête de série N1 de ce tournoi.

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

La Zimbabwéenne Kirsty Coventry officiellement installée au poste de présidente



La Zimbabwéenne Kirsty Coventry a été officiellement installée à la présidence du Comité international olympique (CIO), devenant la première femme et première africaine à occuper le poste le plus prestigieux du sport mondial.

A seulement 41 ans, la dixième présidente du CIO entame un mandat de huit ans -- avec une possible reconduction pour quatre ans -- et prévoit de consulter mardi et mercredi la centaine de membres de l'instance pour établir "une nouvelle feuille de route".

"Lorsque j'étais une fillette de neuf ans, jamais je n'aurais imaginé que je serais ici devant vous, avec la possibilité de redonner à notre incroyable mouvement (ce qu'il m'a apporté)", avait déclaré en mars la septuple médaillée olympique de natation, après avoir supplanté ses six adversaires dès le premier tour de scrutin.

Se disant "en paix" au moment de partir, Thomas Bach a estimé que les membres du CIO avaient "envoyé un message très fort au monde" en choisissant l'ex-minis-

tre des Sports du Zimbabwe. "Elle reflète la véritable nature mondiale de notre mouvement et son orientation vers la jeunesse", a résumé l'Allemand lors d'une cérémonie de transition empreinte d'une bienveillance mutuelle.

Nous avons une athlète à la tête de l'organisation. C'est une bonne chose", avait d'ailleurs salué le Britannique Sebastian Coe. Après douze ans de règne, l'ancien champion olympique de fleuret laisse une maison prospère : les futurs pays organisateurs des Jeux

olympiques ont été désignés jusqu'en 2034 et l'accord de diffusion avec la chaîne américaine NBC Universal a été sécurisé jusqu'en 2036. Outre son action attendue sur le modèle économique du CIO et son impact climatique -- des sujets existentiels pour l'olympisme --, l'instance olympique devra aussi attribuer les JO d'été de 2036, pour lesquels les "parties intéressées" se bousculent, de l'Inde à l'Afrique du Sud en passant par la Turquie, la Hongrie, le Qatar ou l'Arabie saoudite.

APS

CAN FÉMININE 2025

Les «Vertes» entament la deuxième phase de préparation à Sidi Moussa

La sélection algérienne féminine de football a entamé lundi la deuxième phase de sa préparation au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), en vue de la 13e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Les coéquipières de Lina Boussaha ont débuté la journée par une série d'exercices médicaux, avant de rejoindre le terrain dans l'après-midi pour une séance d'entraînement axée sur les volets technique et tactique, souligne la même source.

Dans une ambiance studieuse mais détendue, les joueuses affichent une grande détermination à réussir leur préparation afin d'aborder la CAN dans les meilleures conditions. A la CAN 2024 décalée à 2025 (5-26 juillet), la sélection algérienne entamera la compétition le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), pour le compte de la

1re journée (Gr.B). Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstitti, enchaîneront contre leurs voisines tounisiennes, le jeudi 10 juillet, avant de boucler le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet.

12 pays prendront part à ce tournoi continental, répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet.

Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de la finale, pro-



grammée le 26 juillet.

Les coéquipières de Lina Boussaha (Al-Nassr/ Arabie saoudite), signent leur retour sur le plan continental, après

leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en

aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-julillet d'Alger.

LIGUE 2 AMATEUR 2025/26

Le tirage au sort du calendrier fixé au 10 août

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), a annoncé mardi que le calendrier du championnat de Ligue 2 pour la saison 2025-2026 sera établi par tirage au sort le dimanche 10 août. Cette opération se déroulera à l'occasion d'une réunion regroupant les responsables de la LNFA et les représentants des clubs de Ligue 2, précise l'instance chargée de la gestion de la compétition sur son site officiel. "Au cours de cette rencontre préparatoire pour la nouvelle saison, la Ligue informera les clubs de toutes les nouvelles dispositions relationnelles, organisationnelles et réglementaires", ajoute le communiqué. Par ailleurs, la LNFA a précisé que la saison débutera officiellement le samedi 6 septembre 2025. La période d'engagement des clubs, quant à elle, s'ouvrira dès le 1er juillet.

La composante de deux groupes adoptée par la LNFA

La composante des deux groupes du championnat de Ligue 2 pour la saison 2025/2026 a été adoptée par le Bureau de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), qui s'est réuni mardi au siège de l'instance à Alger. L'USM El Harrach qui évoluait dans le groupe Centre-Est lors de la saison dernière passe dans le groupe Centre-Ouest aux côtés du CRB Adrar, JS Ténès et WA Tlemcen les nouveaux promus. Pour rappel, le championnat de Ligue 2 saison 2025-26 débutera le 6 septembre prochain avec le déroulement de la première journée.

Groupe Centre-Ouest: ASM Oran- CR Temouchent- Chabab Adrar- ESM Koléa- GC Mascara- JS El Biar- JSM Tiaret- JS Ténès- MC Saïda- NA Hussein Dey- RC Arbaa- RC Kouba- USM El Harrach- US Bechar Djedid- WA Mostaganem- WA Tlemcen.

Groupe Centre Est : AS Khroub- Beni Oualbane- CR Beni Thour- CA Batna- HB Chelghoum Laid- IB Khemis El Khechna- JS Bordj Menaïel- JS Djijel- MO Béjaïa- MO Constantine- MSP Batna- NC Magra- NRB Tleghma- US Biskra- US Chaouia- USM Annaba.

APS

ACCIDENT AU STADE DU 5-JUILLET

Le président de la CAF exprime ses condoléances



Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, a exprimé ses condoléances,

au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Gouvernement algérien et au président de la

Fédération algérienne de football (FAF), suite à l'accident survenu samedi dernier au stade du 5-julillet à Alger, ayant coûté la vie à trois supporters du MC Alger.

"La CAF est profondément attristée par la perte de vies humaines et les blessures survenues parmi les spectateurs lors du match entre le MC Alger et le NC Magra.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la Fédération Algérienne de Football, au Gouvernement algérien, à Son Excellence le Président Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'à tout le peuple algérien en cette période douloureuse.

Nous formulons nos vœux de prompt rétablissement aux blessés et prions Allah d'apporter réconfort et paix aux familles endeuillées et à la nation algérienne", a écrit le président de la CAF dans son message.

MONDIAL DES CLUBS
Al Ahly et Porto font match nul 4-4, les deux équipes éliminées

Les Egyptiens d'Al Ahly et le FC Porto ont fait match nul 4-4, mardi à East Rutherford, les deux équipes étant éliminées dans le groupe A à l'issue du premier tour du Mondial des clubs. Porto est la deuxième formation européenne à quitter prématurément cette Coupe du monde après l'Atle-

tico Madrid, sorti dans la poule B. Les buts d'Al Ahly ont été inscrits par Wessam Abou Ali, auteur d'un triplé (15e, 45e+2 sur penalty, 51e), et Mohamed Ali Ben Romdhane (64e). Porto a de son côté trouvé l'ouverture par l'intermédiaire de Rodrigo Mora (24e), William Gomes (50e), Samu (53e) et Pepe (89e).



L'Inter Miami tient tête à Palmeiras et défiera le PSG en 8e de finale

L'Inter Miami, qui menait de deux buts, portée par Luis Suarez aux jambes de 20 ans retrouvées, a finalement concédé le nul (2-2) contre Palmeiras, lundi au Hard Rock Stadium, les deux équipes accédant aux 8e de finale du Mondial des clubs. Les Floridiens défieront le Paris SG, dimanche à Atlanta. Après les éliminations des Seattle Sounders et du Los Angeles FC, il y aura donc

bien un représentant de la MLS au prochain tournoi. Et ce sera l'Inter Miami. Arriver en 8e de finale est déjà une belle performance et à quelques minutes près, c'était même la première place du groupe A qui tendait les bras de l'Inter. Finalement elle échoit à Palmeiras, qui sera opposé au Botafogo de Rio de Janeiro, dans un duel entre Brésiliens qui s'annonce chaud à Philadelphie samedi.



PALACE BENITEZ A SIGNÉ

Après trois saisons au PSV Eindhoven, Walter Benitez (32 ans, 34 matchs en championnat cette saison) va découvrir la Premier League. En fin de contrat avec le club néerlandais, le gardien argentin s'est engagé avec Crystal Palace ce lundi. La durée du bail de l'ancien Niçois n'a pas été indiquée par les Eagles.

REAL MADRID PRIX FIXÉ POUR RODRYGO

Le feuilleton Rodrygo (24 ans, 30 matchs et 6 buts en Liga cette saison) paraît relancé au Real Madrid. Après de nombreuses rumeurs concernant un départ cet été, l'ailier semblait prêt à prendre un nouveau départ chez les Merengues sous les ordres du coach Xabi Alonso. Mais selon les informations de la Cadena SER, l'international brésilien, qui n'a pas joué contre Pachuca (3-1) dimanche lors de la Coupe du monde des clubs, pourrait finalement partir sur ce mercato d'été. Pour envisager un départ de l'Auriverde, la Maison Blanche a d'ailleurs fixé son prix à 90 millions d'euros et compte potentiellement utiliser cet argent pour recruter un milieu de terrain. Bel et bien pisté par Arsenal, Rodrygo étudie lui ses options sur le marché, avec l'espoir d'une offensive de Manchester City.

MAN CITY GÜNDÖGAN RÉPOND AUX RUMEURS

Lié à Manchester City jusqu'en 2026, İlkay Gündogan (34 ans, 52 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) fait l'objet de rumeurs. Le milieu de terrain aurait trouvé un accord avec Galatasaray. Une information démentie par l'international allemand, épanoui chez les Citizens. "J'ai encore un an de contrat, je suis très heureux ici, je pense que tout le monde le sait. Et je suis concentré sur la compétition. Je prends du plaisir à jouer au football, je crois que j'ai encore plusieurs années devant moi pour jouer au plus haut niveau en prenant soin de moi. Je pense que je l'ai prouvé, y compris la saison dernière durant laquelle je n'ai pas manqué un seul match. Donc je suis disponible. Je suis en forme, je me sens vraiment bien et je veux jouer au plus haut niveau encore longtemps", a répondu l'ancien joueur du FC Barcelone.

MILAN UNE OFFRE DE 30 M€ POUR JASHARI

En quête d'un renfort au milieu de terrain pour compenser le départ de Tijjani Reijnders à Manchester City, le Milan AC a jeté son dévolu sur Ardon Jashari (22 ans, 52 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison). L'international suisse de Bruges fait l'unanimité en Lombardie, où le nouvel entraîneur Massimiliano Allegri attend son arrivée. Dans cette optique, le club italien a formulé ce mardi matin une première offre de 27 millions d'euros (+ 3 M€ de bonus), annonce Sky Sport Suisse. Un montant qui ne devrait pas satisfaire la formation belge. En Italie, on espère conclure l'opération entre 30 et 35 millions d'euros.

BARCELONE N. WILLIAMS, CLAUSE PAYÉE EN JUILLET ?

Après un rendez-vous raté l'été dernier, l'ailier de l'Athletic Bilbao Nico Williams (22 ans, 29 matchs et 5 buts en Liga cette saison) figure à nouveau dans le viseur du FC Barcelone sur ce mercato. Malgré un accord trouvé avec l'international espagnol, le club catalan se heurte, jusqu'à maintenant, à un obstacle majeur : le paiement de sa clause libératoire fixée à 58 millions d'euros. Mais selon les informations du quotidien Mundo Deportivo, le champion d'Espagne se montre prêt à déboursier cette somme, en une seule fois, mais seulement à partir de juillet pour des raisons comptables. Et malgré l'insistance du Bayern Munich sur ce dossier, le Barça se dit confiant concernant le recrutement de Williams.

PHILADELPHIE MÜLLER A ÉTÉ REFUSÉ

Thomas Müller (35 ans, 45 apparitions et 8 buts toutes compétitions cette saison) quittera le Bayern Munich après la Coupe du monde des clubs aux Etats-Unis, au terme de son contrat, et selon la dernière tendance, le milieu offensif ne devrait pas quitter le pays de l'Oncle Sam. Mais le vétéran ne s'engagera pas à l'Union de Philadelphie, qui a refusé le recrutement de l'Allemand. "On nous a proposé Thomas Müller. J'ai toujours de bonnes relations avec ses agents. Mais financièrement, ce n'est absolument pas réaliste pour nous. Le Los Angeles FC est le club partenaire du Bayern, je serais surpris qu'il n'y aille pas", a confié le directeur sportif pennsylvanien Ernst Tanner à Sky Sports.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzene Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

CONSEIL DE LA NATION

Réunion de coordination avec la délégation participant en Espagne au Sommet des présidents de parlements et à l'Assemblée parlementaire de l'UPM

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri a présidé une réunion de coordination avec les membres de la délégation du Conseil qui prendra part, dans le cadre d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement, au 9^e Sommet des présidents de parlements et à la 32^e session de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM), prévu du 25 au 27 juin dans la ville de Malaga (Espagne), a indiqué mardi un communiqué du Conseil.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée, lundi au siège du Conseil, M. Nasri a mis l'accent sur "l'importance qu'accorde l'Algérie à son espace méditerranéen ainsi qu'aux démarches de sa diplomatie nationale, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour faire du bassin méditerranéen un espace de stabilité, de prospérité et

de paix", précise-t-on de même source. A cette occasion, M. Nasri a insisté sur "la nécessité de participer efficacement aux travaux de l'Assemblée parlementaire de l'UPM, en harmonie avec l'élan diplomatique de l'Algérie victorieuse", exhortant à présenter son approche globale autour du thème général des travaux, à savoir les politiques migratoires. La délégation

du Conseil de la nation devant prendre part à cette session est composée du vice-président du Conseil, chef de délégation, M. Mourad Lekhal, des membres du Conseil, MM. Abdelkader Salem, Cherif Hamdi et M'henni Haddadou, ainsi que M. Abdelhamid Abdessamed, cadre au département des relations extérieures, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - PORTUGAL

Le Premier ministre reçoit le président du Tribunal constitutionnel de la République portugaise

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, mardi au Palais du Gouvernement, le président du Tribunal constitutionnel de la République portugaise, M. José Joao Abrantes, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette rencontre, les deux parties "ont exprimé leur satisfaction du niveau privilégié des relations entre les deux pays amis, partant de l'histoire commune de lutte unissant l'Algérie et le Portugal", tout en réaffirmant "la ferme volonté commune d'aller de l'avant en vue de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays, notamment à travers la

mise en œuvre des activités et programmes bilatéraux, en particulier des résultats de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Portugal en mai 2023", précise le communiqué.

Les deux parties ont également souligné "l'importance de renforcer la coopération bilatérale entre les institutions constitutionnelles des deux pays, à travers l'échange de visites et l'intensification des contacts, en phase avec la dynamique marquant les relations algéro-portugaises dans divers domaines de coopération", ajoute la même source.

MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

M. Ballalou examine avec le directeur général de l'ALECSO les perspectives de coopération culturelle conjointe

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a reçu, lundi soir, au siège du ministère à Alger, le Directeur général de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), Dr. Mohamed Ould Amar, dans le cadre du renforcement des relations de coopération culturelle arabe et du partenariat institutionnel entre le ministère et l'Organisation, selon un communiqué du ministère.

La rencontre a été l'occasion de souligner l'importance de la mise en œuvre des programmes culturels tracés au titre de la coopération avec l'ALECSO en Algérie, notamment dans les domaines de

la recherche archéologique, des arts du théâtre et de l'opéra, de la promotion du patrimoine culturel immatériel à travers l'enregistrement d'éléments communs entre les pays membres de l'organisation à l'initiative de l'Algérie, et de l'accompagnement des transformations technologiques que connaît le secteur culturel, en particulier l'usage de l'intelligence artificielle. Dans ce contexte, il a été proposé d'organiser un colloque international en Algérie traitant de cette thématique, afin de tirer profit des expériences disponibles, en plus d'un deuxième dédié à l'état du cinéma arabe et aux perspectives de son développement. Une initiative

a également été proposée pour l'organisation d'une semaine culturelle algérienne au siège de l'ALECSO à Tunis, dédiée à la présentation du riche patrimoine culturel national et au renforcement de sa présence sur les scènes arabe et internationale.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité d'activer les initiatives culturelles conjointes, et d'organiser des manifestations de qualité qui contribuent à promouvoir la coordination culturelle arabe et à faire de la culture un levier de développement et un vecteur de dialogue et de communication entre les peuples.

FORUM SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

M. Zerrouki participe en Norvège aux travaux du FGI

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki participe au Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) 2025 dont les travaux se déroulent à Lillestrom près de la capitale norvégienne Oslo, sous le thème : "Construire la gouvernance numérique ensemble", a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre prend part à plusieurs activités au programme de ce Forum dont les travaux ont débuté lundi et se poursuivront jusqu'au 27 du mois courant, notamment aux panels de haut niveau portant sur des thèmes importants liés à la gouvernance technique et stratégique des réseaux, au renforcement des infrastructures des télécommunications, à la gestion souveraine des ressources numériques sensibles, ainsi qu'à des questions relatives à la sécurité, à la confiance numérique et à l'interopérabilité dans un environne-

ment technologique mondial en mutation accélérée, selon le communiqué. Le ministre tiendra, en outre, des rencontres bilatérales avec plusieurs homologues et acteurs, ajoute la même source.

Par ailleurs, M. Zerrouki a tenu, lundi, une réunion préparatoire au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI-20), prévu juillet prochain, à laquelle ont participé nombre de ministres africains chargés des télécommunications, en sus de représentants de quelques organisations internationales actives dans le domaine.

Le FGI se veut une plateforme mondiale majeure pour le dialogue multilatéral autour de questions liées à la gouvernance de l'internet, rassemblant annuellement des responsables gouvernementaux, des organisations internationales, des experts techniques et des responsables du secteur privé.

ALGÉRIE - MAURITANIE

M. Boughali en visite officielle en Mauritanie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, effectue une visite officielle en République islamique de Mauritanie, à l'invitation de son homologue, le président de l'Assemblée nationale mauritanienne, M. Mohamed Bamba Meguett, indique mardi un communiqué de la chambre basse du Parlement. M. Boughali a été accueilli, à son arrivée lundi soir à l'Aéroport international de Nouakchott, par le président de l'Assemblée nationale mauritanienne et l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie. Cette visite de quatre jours permettra d'"échanger les vues sur les questions d'intérêt commun" et d'"examiner les moyens de renforcer la coordination et de promouvoir la coopération stratégique dans divers domaines, notamment au niveau parlementaire", précise le communiqué.

4^E FORUM ARABE POUR L'ÉGALITÉ Début des travaux à Alger

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mardi à Alger, l'ouverture des travaux du 4^e Forum arabe pour l'égalité "dialogue et solutions", organisé par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme en coopération avec la Commission économique et sociale des Nations-unies pour l'Asie occidentale (CESAO).

L'ouverture des travaux du Forum qui se tient au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), a vu la présence de membres du gouvernement, de ministres du Développement social des pays arabes membres de la CESAO, et des chefs des délégations des pays participants.

Lors de ce Forum de deux jours, l'accent sera mis sur la capacité des systèmes de protection sociale des pays arabes, asiatiques et latino-américains, à traiter les principales formes d'inégalité.

PROTECTION CIVILE

Bourelaf met l'accent sur l'importance de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Italie

Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf a mis l'accent, mardi à Alger, sur l'importance de renforcer la coopération entre la protection civile algérienne et son homologue italienne, notamment en matière de formation, de prévention et d'utilisation des nouvelles technologies.

Lors de l'audience qu'il a accordée à une délégation du Corps national italien des sapeurs-pompiers (protection civile), conduite par son directeur général, M. Eros Mannino, au siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention, le colonel Bourelaf a présenté un exposé sur l'état de la coopération algéro-italienne dans le domaine de la protection civile, aux plans bilatéral et multilatéral.

Au regard de "la grande expertise de la protection civile (italienne) en matière de lutte contre les feux de forêts et de l'importance de ses structures de formation, la Direction générale de la Protection civile algérienne veut développer la coopération avec son homologue italienne dans les domaines de la formation, de la prévention et de l'utilisation des nouvelles techniques, ainsi que l'assistance mutuelle dans les situations d'urgence ou de catastrophe, outre l'échange d'expertises et le jumelage entre les écoles algérienne et italienne de la protection civile".

Pour sa part, le directeur général du Corps national italien des sapeurs-pompiers a mis en avant l'importance de sa visite en Algérie en vue de "consolider le dialogue technique entre les deux corps, mettre en œuvre une coopération concrète et procéder à un échange d'expériences", souhaitant que cette visite aboutisse à l'établissement d'"une base solide de coopération" entre les deux parties, notamment en matière "d'échange d'expertises et de formation pour améliorer les capacités opérationnelles" des deux parties. A cette occasion, la délégation italienne a assisté, au siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention, à un exposé concernant l'aspect opérationnel de la Protection civile algérienne, en sus de l'échange d'expériences entre les équipes opérationnelles des deux corps sur les méthodes de réponse face aux situations d'urgence.

La délégation italienne effectuera, mardi après-midi, une visite au siège la Direction générale de la Protection Civile pour prendre connaissance du fonctionnement du Centre national de coordination opérationnelle, et des différentes plateformes numériques utilisées.

La visite de la délégation italienne en Algérie (du 23 au 25 juin), s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de la Protection civile et de la gestion des risques majeurs, à la lumière de la volonté commune de renforcer l'échange d'expertises techniques et de consolider les mécanismes de coordination bilatérale, ainsi que la prévention et la gestion des catastrophes naturelles, industrielles et technologiques.